eurodad
european network on debt and development

Toujours assortie de conditions

Engagements non respectés pour l'aide liée

Par Polly Meeks, chercheuse indépendante,
et Nerea Craviotto, Eurodad

November 2021

Contents

Résumé **3**

Introduction **6**

Les dernières données sur l'aide liée **8**

Tendances de l'aide liée officiellement et de manière informelle 8

Coûts de l'aide liée 11

La voie à suivre : réflexions sur le rôle des organisations de la société civile dans la promotion du déliement de l'aide **14**

Opportunité 1 : mise en lumière permanente des membres individuels du CAD 14

Opportunité 2 : engagement avec les institutions de passation des marchés et les fournisseurs dans les pays du Sud 15

Opportunité 3 : recherche sur des projets d'APD liée 15

Messages clés et recommandations **16**

Annexes : méthodologie **18**

Annexe 1 : Méthodologie globale 18
Annexe 2 : Analyse de l'APD déclarée comme liée 18
Annexe 3 : Analyse des attributions de marchés 18
Annexe 4 : Estimation du niveau d'APD liée de manière informelle 19
Annexe 5 : Coûts directs à court terme de l'aide liée 22
Annexe 6 : Effet sur la concessionnalité des prêts 23
Annexe 7 : Historique des engagements des membres du CAD à limiter ou réduire l'APD liée 24

Acknowledgements

Ce rapport a été rédigé par Polly Meeks, chercheuse indépendante, et Nerea Craviotto, Eurodad.

Des commentaires précieux ont été fournis par María José Romero et Jean Saldanha d'Eurodad. Des remerciements particuliers sont adressés aux personnes suivantes pour leurs conseils, leurs corrections et leurs commentaires à différentes étapes de l'élaboration de ce rapport : Ashley Palmer, OCDE (Équipe Efficacité au sein du DCD du Secrétariat du PMCED), Aussama Bejraoui, Direction de la coopération au développement de l'OCDE, Brian Tomlinson (Canada Aid Watch), Jeroen Kwakkenbos (Oxfam International), Thomas Boehler, OCDE (Équipe Efficacité au sein du DCD du Secrétariat du PMCED) et Vitalice Meja (Reality of Aid – Afrique).

Relecture et corrections : Nicola N Morgan.

Résumé

L'aide publique au développement (APD) joue un rôle fondamental dans un panorama du financement du développement de plus en plus complexe et en expansion, et est particulièrement bien placée pour répondre aux besoins des personnes confrontées à la pauvreté et aux inégalités les plus extrêmes. Le besoin d'APD s'est encore plus ressenti en pleine pandémie de la COVID-19 et des crises interconnectées, car celles-ci font retomber des millions de personnes dans la pauvreté et annulent les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans de nombreux pays du Sud. Aujourd'hui, il est plus crucial que jamais que les maigres ressources de l'APD soient dirigées là où elles ont le plus d'impact.

La passation des marchés peut être un outil puissant pour maximiser l'impact de l'APD. À court terme, elle peut garantir le meilleur rapport qualité/prix et les biens et services les plus adaptés localement. À long terme, son ampleur et sa prédictibilité peuvent également offrir l'opportunité de façonner des institutions et des marchés entiers. Par exemple, en renforçant les chaînes d'approvisionnement locales dans des secteurs cruciaux, en redistribuant les ressources aux économies locales et aux producteurs qui ont connu l'exclusion, en incitant les chaînes de valeur à élever leurs normes, et en redistribuant le pouvoir aux populations locales en canalisant les fonds par le biais de systèmes d'approvisionnement responsables au niveau local. Il est vrai que bon nombre de ces opportunités dépendent du contexte, et cela peut comporter des risques et aboutir à des compromis qui devraient également être pris en compte. Il est donc essentiel que toutes les décisions d'achat liées à l'APD soient prises de manière à donner la priorité au principe d'appropriation démocratique par les populations des pays du Sud, à maximiser le potentiel de réalisation des droits humains, de l'égalité et de la durabilité environnementale – et sans jamais faire de tort.

En revanche, lier l'APD – c'est-à-dire exiger que cette APD soit utilisée pour acheter des biens et des services auprès de fournisseurs du pays qui la fournit – empêche la plupart des opportunités de maximiser l'impact des passations de marchés liées à l'APD, avant même qu'elles n'aient été envisagées. Cela fait passer les intérêts commerciaux et politiques étroitement définis des pays du Nord avant les priorités des personnes confrontées à la pauvreté et aux inégalités dans les pays du Sud. Et cela est particulièrement en contradiction avec l'ODD12 qui vise à promouvoir des pratiques de passation des marchés publics durables et conformes aux politiques et priorités nationales.

Les fournisseurs d'APD au sein du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD OCDE) se sont engagés à limiter ou à réduire l'APD liée, également appelée aide liée, depuis plus de 30 ans. Pourtant, en 2018, les membres du CAD de l'OCDE ont déclaré quelque **26,9 milliards** de dollars américains d'aide liée. Cela signifie que 21 %, soit plus d'**un dollar sur cinq**, de l'APD bilatérale et de l'UE, ont été déclarés liés.

Pourtant, ce n'est que la partie la plus visible d'un problème plus large. Même si les membres du CAD ne lient pas officiellement leur APD, les processus de passation des marchés peuvent toujours créer des barrières informelles qui rendent difficile l'accès aux opportunités de contrat pour les fournisseurs extérieurs au pays membre du CAD. Un moyen essentiel de détecter les aides liées de manière informelle est de suivre où se trouvent les contrats réellement attribués dans la pratique. En examinant les données sur la valeur des contrats attribués en 2018 (l'année la plus récente pour laquelle ces données sont disponibles), **52%** de toutes les attributions de contrats non liés signalés au CAD, ont été accordés à des fournisseurs dans le pays du membre du CAD. Pour neuf membres du CAD, la part **dépassait 80 %**. En revanche, seulement **11%** des attributions de marchés non liés signalés, sont allés à des fournisseurs des pays les moins avancés et des pays pauvres très endettés.

Sur la base de ces données, nous estimons que le niveau total de l'aide liée officiellement et de manière informelle en 2018 était d'au moins **32,3 milliards de dollars américains** (potentiellement jusqu'à **37,9 milliards de dollars** selon les hypothèses utilisées).

En regardant de plus près les tendances au cours de la dernière décennie, les données offrent peu de preuves que les membres du CAD aient réalisé des progrès soutenus au regard de leurs engagements de longue date sur le déliement de l'APD. Au cours des trois années écoulées depuis notre dernier rapport, les meilleures données disponibles suggèrent que la valeur totale de l'aide liée officiellement et de manière informelle est au mieux restée à peu près constante, et peut en fait avoir augmenté.

Ces résultats se traduisent par des coûts très réels pour les habitants des pays du Sud. Les coûts à long terme de l'aide liée sont difficiles à quantifier, mais même en se concentrant uniquement sur le coût direct à court terme de ne pas pouvoir être libre de rechercher le meilleur prix, nous estimons qu'en 2018 seulement, le coût direct à court terme de l'aide liée s'élevait **au moins à 2 milliards de dollars américains** et potentiellement jusqu'à **7 milliards de dollars**.

En pleine pandémie de la COVID-19 et des crises interdépendantes, la nécessité de s'attaquer à l'aide liée est encore plus urgente que lors de notre dernier rapport, afin d'optimiser l'utilisation de l'APD déjà peu abondante. Pour l'avenir, nous formulons les recommandations suivantes.

Recommandations pour les membres du CAD

1. **Aligner toutes les passations de marchés sur le principe de l'appropriation démocratique des priorités de développement par les populations des pays du Sud**, notamment en privilégiant le soutien aux budgets locaux, et l'utilisation de systèmes d'approvisionnement locaux pour toutes les modalités d'aide. Si, dans des cas exceptionnels, les populations locales identifient une raison impérieuse en matière de droits humains, d'environnement ou d'efficacité du développement, pour laquelle les systèmes locaux ne peuvent pas être utilisés, les membres du CAD doivent considérer cela comme une mesure temporaire et doivent soutenir les interventions menées localement pour améliorer les systèmes à long terme.

Lorsque les membres du CAD ne sont pas en mesure ou ne souhaitent pas utiliser les systèmes nationaux comme option par défaut à court terme, ils doivent au minimum :

Délier toute l'APD à tous les pays et à tous les secteurs, à la fois officiellement et de manière informelle.

2. **Veiller à ce que les activités de passations de marchés respectent les obligations et les engagements en matière de droits humains, de travail décent, de durabilité environnementale et de comportement fiscal responsable**. Ces activités doivent concevoir des moyens proportionnés et adaptés au contexte pour vérifier que les fournisseurs respectent les droits humains, les normes du travail et l'environnement, en consultation avec les groupes de la société civile locale et avec les fournisseurs locaux eux-mêmes. Ils devraient également s'assurer que leurs activités de passation de marchés ne contribuent pas à l'évasion fiscale internationale des entreprises, notamment en ne s'approvisionnant auprès de grandes entreprises multinationales que si elles se sont engagées à se conformer à la norme Global Reporting Initiative pour les rapports publics sur l'impôt[1], y compris l'engagement de publier des rapports pays par pays, ou sont tenus de suivre des normes similaires d'une autre manière.

3. **Donner aux fournisseurs locaux des pays du Sud, en particulier aux petits fournisseurs, une chance équitable de remporter des marchés d'APD**, notamment en s'attaquant aux obstacles connus qui empêchent ces fournisseurs des pays du Sud d'avoir une chance égale de remporter des marchés, tels que des appels d'offres de grande envergure, un manque d'information dans les médias locaux et un manque de communication en langues locales (notamment les langues minoritaires).

Recommandations à l'intention des organes internationaux de décision et d'établissement de normes

1. **Les États membres des Nations Unies provenant des pays du Nord et du Sud, devraient présenter une proposition ambitieuse** sur les mesures que les gouvernements doivent prendre pour mettre fin à l'APD liée de manière informelle, avec des délais d'action précis.
2. **Les membres du CAD devraient collectivement :**
   a. **Élargir le champ d'application de la Recommandation sur le déliement de l'APD**, pour inclure tous les pays et tous les secteurs, et couvrir l'aide liée aussi bien informelle que formelle.
   b. **Renforcer la responsabilisation en matière d'aide liée informelle**.
   c. Revoir l'approche du CAD concernant la déclaration des instruments du secteur privé (ISP) en tant qu'APD, en portant attention – parmi de nombreuses autres questions importantes – aux risques de liens spécifiques associés aux ISP2.
3. Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) révise actuellement ses indicateurs de suivi. Le PMCED **devrait saisir cette occasion pour étendre son suivi du déliement de l'APD, afin de recueillir plus d'informations sur le lien informel et officiel**. Cela devrait s'appuyer à la fois sur les données des membres du CAD sur l'attribution des marchés et sur les expériences des gouvernements des pays du Sud. Le PMCED **devrait également saisir cette occasion pour mieux comprendre et surveiller l'impact sur les principes convenus d'efficacité du développement, avec le rôle croissant des initiatives axées sur le secteur privé dans la coopération au développement**.

Recommandation pour les organisations de la société civile (OSC)

1. Les OSC ont un rôle fondamental à jouer pour faire avancer ce programme. Les OSC devraient continuer à exercer une pression concertée pour persuader les membres du CAD de faire avancer les intentions liées au déliement.

Introduction

L'aide publique au développement (APD) joue un rôle fondamental dans un panorama du financement du développement de plus en plus complexe et en expansion, et est particulièrement bien placée pour répondre aux besoins des personnes confrontées à la pauvreté et aux inégalités les plus extrêmes. Le besoin d'APD s'est encore plus ressenti en pleine pandémie actuelle de la COVID-19 et des crises interconnectées, car celles-ci font retomber des millions de personnes dans la pauvreté et annulent les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) dans de nombreux pays du Sud. Comme l'a récemment déclaré la Banque mondiale[3], aujourd'hui, pour la première fois depuis une génération, la quête pour mettre fin à la pauvreté a subi son pire revers, en grande partie en raison des défis majeurs – COVID-19, conflits et changement climatique – auxquels sont confrontés tous les pays, mais en particulier ceux avec d'importantes populations pauvres. L'APD est une ressource vitale pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin pour aider à contrer les tendances négatives résultant de la pandémie de la COVID-19, aggravées par l'urgence climatique et les fragilités et conflits persistants. Ainsi, il est plus que jamais crucial que les maigres ressources de l'APD soient dirigées là où elles ont le plus d'impact.

Lier l'APD – c'est-à-dire exiger que cette APD soit utilisée pour acheter des biens et des services auprès de fournisseurs du pays qui fournit l'APD – fait passer les intérêts commerciaux et politiques étroitement définis des pays du Nord avant les priorités des personnes en situation de pauvreté et d'inégalités dans les pays du Sud. Cela est en contradiction avec l'ODD12 qui vise à promouvoir des pratiques de passation des marchés publics durables et conformes aux politiques et priorités nationales.

Les résultats de l'aide liée peuvent être désastreux. Comme nos rapports précédents, s'appuyant sur l'abondante documentation sur le déliement de l'APD[4], l'ont indiqué, l'aide liée peut nuire à l'optimisation des ressources des approvisionnements à court terme, en supprimant la liberté de rechercher des biens au meilleur prix ou avec la meilleure adaptation au contexte local[5]. Il ne s'agit pas seulement d'une question technique, mais d'une question qui a un impact très réel sur la vie des personnes en situation de pauvreté et d'inégalités. Par exemple, les plus grands projets d'aide liée signalés ces dernières années comprenaient des projets d'aide alimentaire et de lutte contre le paludisme[6] – des secteurs où un rapport qualité-prix sous-optimal peut avoir de graves conséquences[7].

Mais l'ensemble des conséquences de l'aide liée va potentiellement bien au-delà des considérations d'optimisation des ressources à court terme. L'ampleur et la prédictibilité des passations de marché liées à l'APD, peuvent en faire un outil puissant pour façonner des marchés et des institutions dans leur globalité. Par exemple, si les fournisseurs d'APD alignent leurs politiques de passation de marché sur les droits humains, le travail décent et les normes de durabilité environnementale, non seulement ils respectent leurs propres obligations et engagements, mais ils ont également le potentiel de stimuler des secteurs entiers à se précipiter vers des normes plus élevées, car « comme méga-consommateurs, les gouvernements ont le pouvoir de changer les marchés[8] ». Dans de bonnes conditions, les passations de marché liées à l'APD peuvent également aider à renforcer des chaînes d'approvisionnement entières, notamment dans des domaines tels que la sécurité alimentaire où la production locale durable peut avoir des impacts potentiellement salvateurs[9]. Elles peuvent redistribuer les ressources dans les économies locales et, au sein de ces économies, entre les mains de fournisseurs qui ont été exclus[10]. Elles peuvent redistribuer le pouvoir aux populations locales en canalisant les fonds via des systèmes d'approvisionnement responsables au niveau local[11]. Certes, nombre de ces opportunités dépendent du contexte, et il peut exister des risques et des compromis qui devraient également être pris en compte, afin de garantir que l'APD maximise son potentiel pour la réalisation des droits humains, de l'égalité et de la durabilité environnementale – et sans jamais faire de tort[12].

Mais l'aide liée exclut la plupart de ces opportunités avant même qu'elles n'aient été envisagées, s'emparant plutôt des avantages de la passation des marchés pour un ensemble restreint d'intérêts dans le pays membre du CAD[13].

Les fournisseurs d'APD au sein du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD OCDE) se sont engagés à limiter ou à réduire l'aide liée depuis 1987. Ces engagements se reproduisent régulièrement dans plusieurs forums normatifs, notamment le processus international multipartite sur l'efficacité du développement, et le processus de financement des Nations Unies pour le développement, ainsi que les propres accords du CAD (voir l'annexe 7 pour une présentation plus approfondie des principaux engagements). L'engagement le plus détaillé et le plus étendu est la Recommandation du CAD sur le déliement de l'APD (2001, mise à jour en 2006, 2008 et 2018). La Recommandation prévoit que (sous réserve de certaines exceptions) l'APD attribuée aux pays les moins avancés (PMA), aux pays pauvres très endettés (PPTE), aux autres pays à faible revenu et aux « pays et territoires exclusivement IDA[14] », sera déliée[15].

Pourtant, comme les recherches précédentes d'Eurodad au cours de la dernière décennie l'ont constamment montré, les niveaux d'aide liée restent inquiétants malgré ces engagements de longue date[16]. De plus, les règles actuelles sur la déclaration des instruments du secteur privé (ISP) présentent des risques supplémentaires qui pourraient déjà conduire à une augmentation de l'APD liée, au-delà des risques liés à d'autres types d'APD[17].

En pleine pandémie de la Covid-19 et des crises interdépendantes, ce rapport fournit une mise à jour sur l'aide liée, depuis le dernier rapport d'Eurodad publié en 2018, en utilisant les données pour 2017 et 2018 qui ont été publiées en 2020. Il couvre l'APD officiellement liée, soit l'APD qui est rapportée comme liée au CAD de l'OCDE, ainsi que l'aide liée de manière informelle, soit une APD qui n'est pas officiellement liée mais pour laquelle le membre du CAD met en place des restrictions procédurales qui donnent aux fournisseurs de son propre pays un avantage injuste dans les processus de passation des marchés.

Comme l'indiquent les sections suivantes, la menace de l'aide liée, à la fois officielle et informelle, n'a pas diminuée depuis notre dernier rapport, et peut même être en train de s'aggraver. Les pays et les populations les plus pauvres paieront le prix de cette occasion manquée de tirer le meilleur parti de l'APD.

L'APD est une ressource vitale pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin pour aider à contrer les tendances négatives provenant de la pandémie de la Covid-19, aggravées par l'urgence climatique et les fragilités et conflits persistants.

Les dernières données sur l'aide liée

Tendances de l'aide liée officiellement et de manière informelle

APD déclarée comme liée

En 2018, l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, environ 21 %, soit plus d'**un dollar américain sur cinq**, des engagements bilatéraux et de l'APD de l'UE ont été déclarés comme liés. Cela représente quelque **22,1 milliards de dollars** américains d'aide liée[18]. Les données disponibles suggèrent que depuis 2016, année sur laquelle notre rapport précédent était basé, la part de l'APD déclarée comme liée est au mieux restée constante et pourrait bien s'être légèrement accrue[19]. Dans l'ensemble, malgré de faibles fluctuations, la part de l'APD déclarée comme liée est restée à peu près stable au cours des cinq dernières années[20]. Il n'existe pas de preuve soutenue d'une amélioration, malgré les engagements répétés des membres du CAD.

Qui plus est, ces tendances globales peuvent masquer des schémas plus préoccupants au sein de certains pays. Par exemple, le rapport de suivi le plus récent du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) montre comment en Guinée-Bissau et en République démocratique populaire lao (tous deux PMA qui entrent dans le champ d'application de la recommandation du CAD sur le déliement de l'APD), il y a eu une baisse de plus de 10 % de la part de l'aide déliée entre 2015 et 2017[21].

Marchés attribués à des fournisseurs dans les pays membres du CAD

Comme nous l'avons constaté en 2018, l'APD signalée comme étant liée n'est que la partie la plus visible d'un problème plus large. Même si les membres du CAD ne limitent pas officiellement les opportunités de passation des marchés aux fournisseurs dans leur propre pays, ils peuvent toujours lier officieusement leur APD à des obstacles qui signifient que les fournisseurs (en particulier les fournisseurs de petite et moyenne taille) d'autres pays n'ont pas une chance équitable de concourir pour les contrats. De telles barrières peuvent inclure uniquement des opportunités de publicité dans leur propre langue, exigeant des fournisseurs qu'ils aient « une connaissance démontrable du gouvernement donateur[22] », ou fixer un seuil de départ pour entrer dans la compétition, ce qui peut exclure tous les fournisseurs sauf les plus gros[23].

Un moyen essentiel de détecter les aides liées de manière informelle est de suivre la destination des contrats qui sont réellement attribués dans la pratique. En 2018, l'année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles, **52%** de toutes les attributions de contrats non liés signalés au CAD ont été **alloués à des fournisseurs dans le propre pays du membre du CAD** (analyse par valeur du contrat). Seuls **11%** ont été **attribués à des fournisseurs des PMA et des PPTE** (analyse par valeur de marché). En 2016, année sur laquelle se basait notre précédent rapport, ces chiffres étaient respectivement de 51 % et 7 %[24].

Les données d'une année sur l'autre sur les attributions de marchés doivent être traitées avec une prudence particulière, car il existe des lacunes substantielles et fluctuantes dans les rapports des membres individuels du CAD, et dans la mesure où les modèles peuvent être sensibles à un petit nombre de gros marchés[25]. Mais dans l'ensemble, au cours des 10 années allant de 2009 à 2018, bien qu'il y ait des signes possibles d'une modeste amélioration de la valeur totale des contrats passés aux PMA/PPTE ces dernières années, les données ne suggèrent pas qu'il y ait eu un changement majeur dans le schéma de base établissant que les fournisseurs des pays du Sud sont perdant par rapport aux fournisseurs des pays membres du CAD. En effet, si l'on examine la part totale des contrats « non liés » attribués à des fournisseurs des pays du Sud (PMA, PPTE et « autres pays en développement » combinés), il semble qu'il y ait eu une détérioration constante depuis 2013 (voir Figure 1).

Le volume élevé de contrats acheminés aux fournisseurs dans les pays des membres du CAD est encore plus clair à partir des données ventilées sur les membres individuels du CAD (voir le tableau 1). Comme le montre le tableau 1, 16 membres du CAD ont attribué plus de 50 % de tous les contrats officiellement non liés (en valeur) à des fournisseurs dans leur propre pays en 2017-2018. **Pour neuf membres du CAD, plus de 80 % des contrats officiellement non liés (en valeur) ont été transférés à des fournisseurs dans leur propre pays**. Comme nous l'avons constaté dans notre rapport 2018, certains membres du CAD ont attribué des niveaux très élevés de contrats à des fournisseurs dans leur propre pays tout en faisant état de niveaux d'aide officiellement liée très faibles. Par exemple, en regardant les données combinées pour 2017 et 2018 :

- L'Australie a déclaré que 100 % de son APD était non liée, mais a attribué 95 % des contrats officiellement non liés (en valeur) à des fournisseurs australiens.
- Le Royaume-Uni a déclaré que 100 % de son APD était déliée, mais a attribué 89 % des contrats officiellement non liés (en valeur) à des fournisseurs britanniques.

- La Finlande a déclaré que 98 % de son APD était non liée, mais a attribué 93 % des contrats officiellement non liés (en valeur) à des fournisseurs finlandais[26].

De plus, comme nous l'avons constaté dans notre rapport 2018 sur l'aide liée, il subsiste le risque que même dans le cas de certains contrats classés comme allant à des fournisseurs des pays du Sud, les principaux avantages des opérations du fournisseur puissent profiter à des entreprises ou à des particuliers basés dans les pays du Nord, par le biais de salaires, de dividendes ou d'autres transferts[27]. Explorer la propriété effective des entreprises dans les pays du Sud peut être un processus complexe, et cela dépassait le cadre de ce rapport, mais nous espérons y revenir plus en profondeur dans de futurs travaux.

Figure 1 : Pourcentage de contrats « non liés » attribués à des fournisseurs dans le pays membre du CAD, par rapport aux pays du Sud (analyse en valeur)

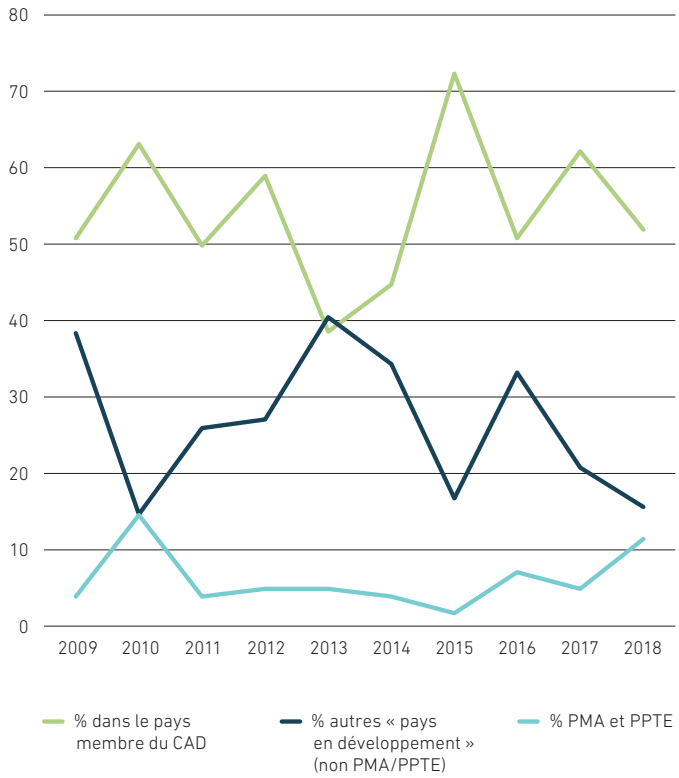

Source : Analyse du CAD de l'OCDE, **Rapport 2020 sur la Recommandation du CAD sur le déliement de l'APD**, Tableau A9. Les totaux ne totalisent pas 100 % car, par souci de simplicité, les contrats avec d'autres donateurs n'ont pas été inclus dans le graphique. Ceux-ci représentaient 8 % de tous les contrats déclarés (en valeur) en 2018. Veuillez vous reporter à l'annexe 3 pour plus d'informations sur les données et la méthodologie utilisées.

Tableau 1 : Part des contrats d'APD bilatérale signalés au CAD qui ont été attribués à des fournisseurs dans le propre pays du membre du CAD en 2017 et 2018 (en valeur)

Membre CAD	Proportion de la valeur du contrat attribué aux fournisseurs dans le pays membre du CAD
Grèce	100%
Australie	95%
Finlande	93%
Royaume-Uni	89%
États-Unis	89%
Autriche	88%
Suède	85%
Hongrie	83%
Pologne	80%
Canada	62%
Nouvelle Zélande	62%
France	61%
Danemark	60%
Japon	58%
République tchèque	55%
Suisse	51%
Slovénie	48%
Institutions de l'UE	43%
Espagne	31%
Corée	30%
Allemagne	19%
Belgique	18%
Portugal	16%
Islande	15%
Italie	6%
Luxembourg	1%
Pays-Bas	Données non transmises
Norvège	Données non transmises
République slovaque	Données non transmises

Source : Analyse du CAD de l'OCDE, **Rapport 2020 sur la Recommandation du CAD sur le déliement de l'APD**, Tableau A9. Veuillez vous référer à l'annexe 3 pour plus de détails sur les données et la méthodologie utilisées.

Valeur estimée de l'aide liée de manière informelle

Notre approche de l'analyse quantitative de l'aide liée de manière informelle

Il est impossible de savoir précisément à quel point l'APD est liée de manière informelle : le lien informel est, par nature, une pratique manquant de transparence. Aucune estimation officielle du montant de l'aide liée de manière informelle n'a été produite, et les données clés qui pourraient aider à obtenir une telle estimation (par exemple, la valeur totale des dépenses d'APD des membres du CAD par le biais de la passation des marchés, les secteurs dans lesquels les marchés sont attribués) ne sont pas accessibles au public.

Mais présenter une analyse quantitative de l'APD liée sans inclure les liens informels potentiels donnerait une image très incomplète. Cela risquerait également de jouer le jeu de ceux qui pratiquent l'aide liée, en récompensant leur manque de transparence par un manque correspondant de contrôle et de responsabilité.

Pour ces raisons, nous avons cherché à présenter ici les quelques conclusions relativement claires qui peuvent être tirées de l'aide liée informelle à partir des données disponibles, puis également à faire des inférences éclairées mais nécessairement spéculatives sur l'ampleur potentielle de la pratique. Nous reconnaissons que notre approche nous oblige à formuler une série d'hypothèses et que d'autres hypothèses auraient également pu être formulées. Cela dit, nous invitons le CAD à investir dans la collecte et l'analyse de données supplémentaires sur ces questions, afin de permettre une estimation plus précise à l'avenir.

Estimations

Notre méthodologie complète de calcul de ces estimations est présentée à l'annexe 4. Les deux estimations sont tirées des données publiées dans les contrats que les membres du CAD ont attribués en 2017-2018[28].

Premièrement, nous avons cherché à calculer un seuil minimum pour la valeur de l'APD qui est très peu susceptible de ne *pas* être liée de manière informelle. Cette estimation est basée de très près sur les données contractuelles connues des rapports du CAD, en appliquant des hypothèses très prudentes (les détails complets de ces hypothèses sont donnés à l'annexe 4). Cela a donné une estimation du **niveau plancher (le plus bas) du niveau total de l'aide liée informelle en 2018 : 5,4 milliards de dollars américains**. Cela représente déjà un chiffre substantiel dans le contexte des modèles de dépenses globales de l'APD : par exemple, il est considérablement plus élevé que le total de l'APD bilatérale et de l'UE au secteur de la « santé de base » en 2018 (qui s'élevait à seulement 4 milliards de dollars américains)[29].

Bien qu'il soit très peu probable que cette estimation du niveau plancher soit surestimée, elle est faussement basse. Elle ne corrige pas le fait que les véritables données sur les dépenses contractuelles sur lesquelles l'estimation est basée, sont incomplètes. Pour illustrer l'étendue potentielle de l'aide liée informelle si toutes les dépenses pertinentes étaient prises en compte, nous nous sommes appuyés sur une autre source de données sur les dépenses – la base de données du Système de notification des créanciers du CAD – et avons cherché à isoler les transactions les plus susceptibles d'être affectées par l'aide liée informelle (voir l'annexe 4 pour plus de détails sur la façon dont nous avons procédé)[30]. Dans le même temps, étant donné que l'estimation minimale calculée ci-dessus est sensible à une série cumulative d'hypothèses très prudentes, nous avons quelque peu assoupli une seule de ces hypothèses (mais pas toutes) pour démontrer comment le véritable niveau d'aide liée serait considérablement plus élevé si même une seule de nos hypothèses s'avérait excessivement prudente. En utilisant cette approche, nous sommes arrivés à une **estimation illustrative du niveau potentiel total de l'aide liée informelle en 2018, de 10,9 milliards de dollars américains**. Cette estimation est inévitablement plus conjecturale que l'estimation minimale ci-dessus et doit être traitée avec une certaine prudence. Néanmoins, nous considérons qu'il s'agit d'une illustration utile – et encore relativement prudente – de l'ampleur potentielle des dépenses d'APD qui peuvent en réalité être affectées par l'aide liée informelle.

Comparaison du niveau estimé de l'aide liée en 2018 avec les données de 2016

Si nous reproduisions la même approche en utilisant les données de 2016, cela donnerait un niveau minimum estimé d'APD liée de manière informelle à 5,7 milliards de dollars américains. L'estimation illustrative correspondante de l'ampleur potentielle de l'aide liée informelle serait de 9,1 milliards de dollars. Autrement dit, l'estimation minimale pour 2018 est légèrement inférieure à celle de 2016, mais du même ordre de grandeur. En même temps, l'estimation illustrative de l'ampleur potentielle de l'aide liée informelle en 2018 est quelque peu supérieure à l'estimation pour 2016. Bien que, comme indiqué ci-dessus, les variations d'une année sur l'autre dans toutes les estimations dérivées des données sur l'attribution des marchés doivent être interprétées avec prudence, ces résultats ne rassurent malheureusement guère sur le fait que les membres du CAD aient fait des progrès dans la réduction de leurs niveaux d'APD liée de manière informelle depuis notre dernier rapport – au contraire, la situation a peut-être même empiré.

Estimation du niveau total de l'aide liée officiellement et informellement

Selon les estimations ci-dessus, le niveau total de toutes les aides liées en 2018 – en tenant compte à la fois de l'aide liée officielle et informelle – serait de 32,3 milliards de dollars américains au minimum. Si, plutôt que d'utiliser notre estimation du niveau minimum de l'aide liée informelle, nous utilisons notre estimation illustrative de l'ampleur potentielle de la pratique, alors le niveau total de toute aide liée serait de 37,9 milliards de dollars américains. En 2016, le chiffre comparable serait au minimum de 32,1 milliards de dollars, avec une estimation illustrative supérieure à 35,5 milliards de dollars. En d'autres termes, la valeur totale de l'aide liée en 2018 était au moins aussi élevée qu'en 2016, et – selon les hypothèses utilisées – peut avoir été sensiblement plus élevée. Pour replacer ces chiffres dans leur contexte, même notre estimation minimale pour 2018, 32,3 milliards de dollars américains, serait considérablement plus élevée que toute l'APD bilatérale et de l'UE au Moyen-Orient et en Afrique du Nord cette année-là[31].

Coûts de l'aide liée

Coûts directs à court terme – aperçu

Comme nous l'avons soutenu dans l'introduction, les dommages causés par l'aide liée vont bien au-delà des coûts à court terme liés au fait de ne pas être libre de rechercher le prix le plus compétitif. Les coûts d'opportunité plus larges de l'aide liée sont si importants qu'ils sont difficiles à quantifier. Mais le simple fait de se concentrer uniquement sur une dimension étroite – les coûts directs à court terme de la restriction de la concurrence sur les prix – illustre à quel point les répercussions de l'aide liée peuvent être graves, comme le montrent les paragraphes suivants.

Les meilleures preuves disponibles suggèrent qu'en supprimant la possibilité de comparer les prix, l'aide liée peut augmenter de 15 à 30 % le coût des biens et services achetés[32]. Pour estimer les coûts directs à court terme de l'aide liée en 2018, nous avons donc appliqué le point médian de cette fourchette de 15 à 30 % (c'est-à-dire 22,5 %) à nos estimations de la valeur de l'aide liée officiellement et de manière informelle en 2018. Par souci de prudence, nous avons calculé une fourchette d'estimations. Pour les estimations les plus élevées de la fourchette, nous avons supposé que la minimisation des coûts aurait été la priorité dans toutes les décisions de dépenses d'APD si l'APD n'avait pas été liée, et donc que la majoration de 15 à 30 % s'appliquerait à toutes les dépenses d'aide. Pour les estimations inférieures de la fourchette, nous avons fait l'hypothèse prudente que la minimisation des coûts ne serait la priorité que pour environ un dollar sur trois de dépenses d'APD, et donc que la majoration de 15 à 30 % ne serait applicable qu'à un tiers de toutes les aides liées.

L'application de ces différentes hypothèses à l'ensemble de la fourchette d'estimations que nous avons calculées pour le total de l'aide liée en 2018, donne la fourchette de valeurs suivante pour les coûts directs à court terme de l'aide liée (tableau 2)[33]. Veuillez noter que, comme indiqué dans la section ci-dessus sur l'aide liée informelle, les estimations de la première ligne constituent un seuil minimum assez fiable. Ceux de la deuxième ligne sont à titre d'illustration mais doivent être interprétés avec une plus grande prudence, en raison des hypothèses qui ont dû être faites en l'absence d'un rapport plus complet.

Tableau 2 : Estimation des coûts directs à court terme de l'APD liée en 2018

	Price would have been prioritised in 1/3 of spending	Price would have been prioritised in 100% of spending
Total tying (minimum) = US$27.5bn	US$2.0 billion	US$5.9 billion
Total tying (illustrative) = US$36.3bn	US$2.3 billion	US$7.0 billion

En d'autres termes, même avec des hypothèses assez prudentes, nous estimons que le coût direct à court terme de l'aide liée en 2018 était compris **entre 2 et 5,9 milliards de dollars américains**, et – selon les hypothèses utilisées – aurait même **potentiellement** pu être aussi élevé que **7 milliards de dollars**. À titre de comparaison, en utilisant la même méthodologie et la même série d'hypothèses, les chiffres équivalents en 2016 auraient été de 1,9 et de 5,8 milliards de dollars américains (passant à 6,2 milliards de dollars si des hypothèses légèrement moins prudentes étaient utilisées) [34]. Pour mettre cela en perspective, même notre estimation la plus basse est supérieure au total de l'APD bilatérale et de l'UE pour la lutte contre le paludisme et la protection sociale combinées, qui s'élevait à 1,8 milliard de dollars américains en 2018[35].

Effet sur la concessionnalité des prêts

Qui plus est, lorsque l'APD est offerte sous forme de prêts plutôt que de subventions, les coûts de l'aide liée peuvent annuler en partie les « avantages » des conditions concessionnelles d'un prêt. En nous appuyant sur une méthodologie développée par Yassin à l'Université de Gezira, au Soudan[36], nous avons estimé comment les coûts directs à court terme de l'aide liée affecteraient les conditions des prêts en 2018-2019 (notre méthodologie complète est présentée à l'annexe 6). En 2018-2019, la concessionnalité moyenne d'un prêt offert par 29 membres bilatéraux du CAD était de 56,3 %[37]. Cependant, nous estimons que, dans des situations où la priorité aurait autrement été de minimiser les coûts de passation des marchés, l'aide liée pourrait **réduire la concessionnalité effective d'un tel prêt à 46,4 % – une réduction de plus de 17 % par rapport au niveau de concessionnalité signalé** (voir Figure 2)[38].

Figure 2 : Comment l'aide liée peut influencer le niveau de concessionnalité effectif des prêts

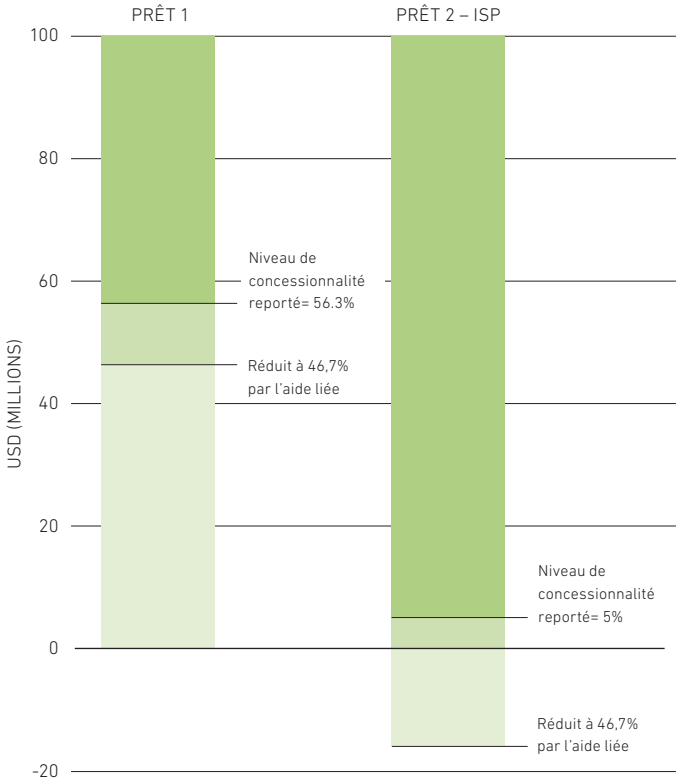

«GE» = élément don / niveau de concessionnalité. Source : Analyse Eurodad des statistiques du CAD de l'OCDE sur les flux de ressources vers les pays en développement pour 2019, **Tableau 20,** consulté le 20 octobre 2021 et CAD de l'OCDE, 2016, **Communiqué de la réunion de haut niveau**, Principe de l'annexe I v.

L'analyse ci-dessus concerne tous les prêts en vertu des dispositions actuelles en matière de déclaration. Cependant, à long terme, il est possible que la situation des prêts d'APD liés aux acteurs du secteur privé (« prêts d'instruments du secteur privé » / « prêts ISP ») soit encore plus extrême. Il est trop tôt pour le dire avec certitude : de nombreuses questions sur l'approche à long terme du CAD en matière de déclaration des prêts ISP n'ont pas encore été résolues (les règles actuellement[39] utilisées sont une mesure temporaire). En particulier, il est encore impossible de dire comment les modifications apportées aux règles de déclaration des ISP interagiraient avec les normes existantes relatives à l'APD liée, telles que l'Arrangement de l'OCDE sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public[40]. Mais il existe au moins un risque que l'interaction des prêts liés d'APD et d'ISP ait des effets pervers.

Lors de sa réunion de haut niveau de 2016, le CAD a convenu en principe que les prêts ISP pouvaient être qualifiés d'APD même s'ils n'avaient pas ou peu de concessionnalité[41]. Cela reste une question très controversée, et on ne sait pas encore exactement comment elle sera décidée, mais certaines propositions antérieures, qui ont suscité un vif intérêt parmi les membres du CAD lors des cycles de négociations précédents, suggéraient qu'en pratique les ISP pourraient être tenues de respecter un seuil minimum de concessionnalité de quelques pour cent seulement, voire de zéro – bien inférieur au seuil de 10 à 45 % requis pour les autres APD[42]. Cependant, si le prêt ISP était lié, le « bénéfice » de cet élément concessionnel minimal serait potentiellement compensé par les coûts directs à court terme de l'aide liée.

A titre d'illustration, à l'aide de la méthodologie présentée à l'annexe 6, nous avons cherché à montrer l'ampleur potentielle de cet effet de compensation. Nous avons constaté que, si un prêt ISP lié était utilisé dans une situation où la priorité aurait autrement été de minimiser les coûts d'approvisionnement, et si la concessionnalité du prêt était fixée à 5 %[43], alors la perte de valeur due à l'aide liée entraînerait un **niveau de concessionnalité effectif de moins 16 %** (voir figure 2). En d'autres termes, si toutes les autres choses étaient égales, **l'entité qui accepte le prêt ISP lié serait considérablement moins bien lotie que si elle avait plutôt utilisé le financement commercial[44]**.

La voie à suivre : réflexions sur le rôle des organisations de la société civile dans la promotion du déliement de l'aide

Les données présentées dans les sections précédentes montrent comment – malgré plus de 30 ans d'engagements à contenir l'aide liée – les progrès décisifs restent hors d'atteinte. Une pression concertée sera nécessaire pour persuader les membres du CAD de faire avancer l'agenda du déliement. Les organisations de la société civile (OSC) ont un rôle fondamental à jouer à cet égard. Nous soulignons ici trois opportunités clés – deux pour le plaidoyer et une pour la recherche.

Opportunité 1 : mise en lumière permanente des membres individuels du CAD

Les OSC ont la possibilité d'exercer une pression sur les membres individuels du CAD, à travers leurs dialogues bilatéraux, notamment les processus d'examen par les pairs. Cela pourrait se faire par le dialogue dans les capitales des pays membres du CAD, par l'engagement avec les missions des membres du CAD dans les pays du Sud, et également par le biais du processus de suivi du PMCED. Le tableau 3 fournit des données désagrégées supplémentaires sur les performances des membres individuels du CAD en matière de déliement, à utiliser comme point d'entrée potentiel pour soulever la question.

Tableau 3 : Données clés pour les membres individuels du CAD

Membre du CA	% APD déclarée non liée (2017-2018)	% de la valeur du contrat officiellement non lié attribué aux fournisseurs dans le pays membre du CAD (2017-18)
Australie	100	95
Allemagne	49.8	88
Autriche	96.8	18
Belgique	95.3	62
Canada	57.1	55
Corée	98.7	60
Danemark	72.9	43
Espagne	98.2	93
États-Unis	97.1	61
Finlande	85.8	19
France	89.3	100
Grèce	81.7	83
Hongrie	76.2	15
Irlande	100	s.o. (pas de contrat pertinent)
Islande	91.6	6
Italie	74.9	58
Japon	51.2	30
Luxembourg	99.4	1
Norvège	95.8	Pas de déclaration
Nouvelle-Zélande	77.55	62
Pays-Bas	100	Pas de déclaration
Pologne	43.7	80
Portugal	72.6	16
République slovaque	66.6	Pas de déclaration
République tchèque	75.7	48
Royaume-Uni	89.5	31
Slovénie	91.2	85
Suède	96.8	51
Suisse	100	89
Union européenne	62.0	89

Source : CAD de l'OCDE, **Rapport 2020 sur la Recommandation du CAD sur le déliement de l'APD**, tableaux A7 et A9. Le « % d'APD déclaré non lié » comprend l'APD au-delà du champ d'application de la Recommandation du CAD sur le déliement. Veuillez vous reporter à l'annexe 3 pour plus de détails sur les données relatives à l'attribution des marchés.

Opportunité 2 : engagement avec les institutions de passation des marchés et les fournisseurs dans les pays du Sud

Nous envisageons un rôle clé pour les OSC en matière d'engagement, non seulement avec les fournisseurs d'APD, mais aussi avec les entités des pays du Sud. Les OSC locales, représentant la diversité de leurs communautés (notamment les voix des personnes les plus sous-représentées), ont une expertise cruciale permettant de savoir si les systèmes d'approvisionnement locaux satisfont aux seuils d'efficacité requis en matière de droits humains, d'environnement ou de développement, ou si les fournisseurs se conforment aux droits humains, du travail et aux normes environnementales. Il est essentiel pour les fournisseurs d'APD d'utiliser cette expertise des OSC comme base pour leurs décisions sur leur engagement avec les entités locales, comme nos recommandations ci-dessous l'exposent.

Opportunité 3 : recherche sur des projets d'APD liée

Ce rapport s'est concentré sur l'analyse de données quantitatives agrégées sur l'aide liée, mais il n'était pas de son ressort de générer de nouvelles preuves sur l'impact que l'aide liée a actuellement sur la vie des personnes. Certaines études extrêmement intéressantes sur des projets spécifiques d'aide liée ont été entreprises par d'autres OSC, telles que les recherches de Wemos sur l'APD néerlandaise dans le secteur de la santé tanzanien [45]. Mais de telles études de cas restent rares. Les OSC ont la possibilité de documenter davantage d'exemples de certains des projets d'aide liée actuellement mis en œuvre et de leurs effets sur la vie des personnes confrontées à la pauvreté et aux inégalités dans les pays du Sud.

Messages clés et recommandations

Trois ans après notre dernier rapport, la soif des membres du CAD pour l'acheminement de l'APD vers les fournisseurs de leur propre pays, ne montre aucun signe de fléchissement. Cinquante-deux pour cent de toutes les attributions de marchés signalées en 2018 ont été attribuées à des fournisseurs des pays membres du CAD, tandis que seulement 11 % ont été attribuées à des fournisseurs des PMA et des PPTE (analyse des attributions officiellement déliées, en valeur). En analysant conjointement les liens officiels et informels, nous estimons qu'**au moins 32,3 milliards de dollars américains ont été liés en 2018** (potentiellement jusqu'à 37,9 milliards de dollars selon les hypothèses utilisées). Nous estimons prudemment les **coûts supplémentaires à court terme de l'aide liée, à un minimum de 2 milliards de dollars américains, et potentiellement jusqu'à 7 milliards de dollars** – avec des dommages à long terme causés par la perte d'opportunités économiques, sociales et environnementales, et des systèmes locaux mis sur la touche, plus dommageable encore.

Ces statistiques montrent qu'il est urgent que le CAD et ses membres honorent leurs engagements de longue date en matière de déliement de l'APD. Bon nombre des recommandations ci-dessous reprennent les recommandations de notre rapport précédent, qui restent toujours aussi pertinentes.

Recommandations pour les membres du CAD[46]

Nous recommandons que les membres du CAD fassent le point de toute urgence sur la manière de réaligner leurs pratiques de passation des marchés, pour donner la priorité à l'appropriation démocratique, aux droits humains, à la durabilité environnementale et à l'impact économique et social pour les pays du Sud. Ils devraient :

1. **Aligner toutes les passations de marchés sur le principe de l'appropriation démocratique des priorités de développement par les populations des pays du Sud**, notamment en favorisant l'utilisation de systèmes de passation de marchés locaux pour toutes les modalités d'aide. Si, dans des cas exceptionnels, la population locale identifie une raison impérieuse en matière de droits humains, d'environnement ou d'efficacité du développement[47] pour laquelle les systèmes locaux ne peuvent pas être utilisés, les membres du CAD doivent considérer cela comme une mesure temporaire et doivent soutenir les interventions menées localement pour améliorer les systèmes à long terme.

Lorsque les membres du CAD ne peuvent ou ne veulent pas utiliser les systèmes nationaux comme option par défaut à court terme et conservent eux-mêmes la responsabilité directe de la passation des marchés, ils doivent au minimum :

2. **Délier toute l'APD à tous les pays et à tous les secteurs, à la fois officiellement et de manière informelle**.
3. **Veiller à ce que les activités de passation des marchés respectent les obligations et les engagements en matière de droits humains, de travail décent, de durabilité environnementale et de comportement fiscal responsable**. Les membres du CAD doivent concevoir des moyens proportionnés et adaptés au contexte pour vérifier la conformité des fournisseurs aux normes des droits humains, du travail et de l'environnement, en consultation avec les groupes de la société civile locale et avec les fournisseurs locaux eux-mêmes. Ils devraient également s'assurer que leurs activités de passations des marchés ne contribuent pas à l'évasion fiscale internationale des entreprises, notamment en ne s'approvisionnant auprès de grandes entreprises multinationales que si elles se sont engagées à se conformer à la norme *Global Reporting Initiative* (Initiative de déclaration mondiale) pour les rapports publics sur l'impôt[48], y compris l'engagement de publier des rapports pays par pays, ou sont tenus de suivre des normes similaires d'une autre manière.
4. **Donner aux fournisseurs locaux des pays du Sud, en particulier aux petits fournisseurs, une chance équitable de remporter des passations des marchés d'APD**, notamment en s'attaquant aux obstacles connus qui empêchent ces fournisseurs d'avoir une chance égale de remporter des marchés, tels que des appels d'offres de grande taille, un manque d'informations dans les médias locaux, et un manque de communication en langues locales (notamment les langues minoritaires). Une analyse plus détaillée des obstacles auxquels les fournisseurs des pays du Sud peuvent être confrontés et de la manière dont les membres du CAD peuvent les déconstruire, est fournie dans notre rapport précédent, « Development Untied[49] » (« Développement délié »).

Recommandations à l'intention des organes internationaux de décision et d'établissement de normes

1. **Les États membres des Nations Unies des pays du Nord et du Sud devraient présenter une proposition ambitieuse** sur les mesures que les gouvernements doivent prendre pour mettre fin à l'aide liée de manière informelle, avec des délais d'action précis.
2. **Les membres du CAD devraient collectivement :**
   a. **Élargir le champ d'application de la Recommandation sur le déliement de l'APD**, pour inclure tous les pays et tous les secteurs, et couvrir l'aide liée aussi bien informelle qu'officielle.
   b. **Renforcer la responsabilisation en matière d'aide liée informelle**, notamment par le biais de dispositions de transparence renforcées (telles que l'exigence de fournir une justification écrite pour les contrats attribués aux fournisseurs dans le pays membre du CAD) ; en calculant des estimations annuelles de l'aide liée informelle pour chaque membre du CAD ; et en mettant davantage l'accent sur le déliement dans le processus d'examen par les pairs. De plus amples détails sur ces recommandations peuvent être trouvés dans notre rapport précédent, « Development Untied[50] ».
   c. Revoir l'approche du CAD concernant la déclaration des instruments du secteur privé (ISP) en tant qu'APD, en accordant une attention – parmi de nombreuses autres questions importantes – aux risques de liens spécifiques associés aux ISP[51].
3. Le **Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED)** révise actuellement ses indicateurs de suivi. Le PMCED **devrait saisir cette occasion pour étendre son suivi du déliement de l'APD, afin de recueillir plus d'informations sur l'aide liée officiellement et de manière informelle**. Cela devrait s'appuyer à la fois sur les données des membres du CAD sur les attributions de contrats et sur les expériences des gouvernements des pays du Sud. Le PMCED **devrait également saisir cette occasion pour mieux comprendre et surveiller l'impact sur les principes convenus d'efficacité du développement, avec le rôle croissant des initiatives axées sur le secteur privé dans la coopération au développement**.

Recommandation pour les OSC

1. Les OSC ont un rôle fondamental à jouer pour faire avancer l'ambition du déliement. Les OSC devraient continuer à exercer une pression concertée pour persuader les membres du CAD de faire avancer l'objectif du déliement.

La menace de l'aide liée officiellement et de manière informelle n'a pas diminué depuis notre dernier rapport (en 2018) et pourrait même s'aggraver. Les pays et les populations les plus pauvres paieront le prix de l'occasion manquée de tirer le meilleur parti de l'APD.

Annexes : méthodologie

Annexe 1 : Méthodologie globale

Les conclusions de ce rapport reposent sur deux méthodes principales :

- Analyse des données quantitatives, principalement du **rapport 2020 du CAD sur la recommandation du CAD sur le déliement de l'APD** et de la base de données du **système de notification des pays créanciers** du CAD.
- Examen des normes clés sur l'APD liée et ses rapports – principalement les normes contenues dans les directives du CAD de l'OCDE sur les rapports statistiques et leurs addenda[52], mais également notamment les principaux accords internationaux sur une coopération efficace au développement et sur le financement du développement.

Ces méthodes ont été complétées par un entretien avec des spécialistes des secrétariats du CAD et du Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement.

Annexe 2 : Analyse de l'APD déclarée comme liée

Cette annexe se rapporte à l'analyse de la section « APD déclarée liée ».

Le total a été calculé à l'aide des données du tableau A7 du **rapport du CAD sur la recommandation relative au déliement de l'APD.** L'APD bilatérale totale pour chaque membre du CAD a été multipliée par le pourcentage d'APD déclarée comme liée (c'est-à-dire 100 % moins le pourcentage non lié).

Ce total a ensuite été ajusté à la baisse pour tenir compte d'un petit montant d'APD pour lequel aucun statut lié n'a été signalé. Ces données proviennent de la version 2018 du tableau 24 de l'édition 2018 du CAD des « Statistiques sur les flux de ressources vers les pays en développement ». (La version 2018 du tableau n'est plus facilement disponible en ligne, mais une copie a été aimablement partagée par le Secrétariat du CAD).

Ces totaux spécifiques aux membres du CAD ont ensuite été combinés en un total général.

Pour calculer une comparaison pour 2016, la même méthode a été utilisée, mais basée uniquement sur des données accessibles au public, de sorte qu'aucun ajustement n'a été possible pour l'APD qui n'avait pas de statut d'aide liée. Étant donné qu'en 2018, cela ne représentait que moins de 2 % de l'APD bilatérale/de l'UE totale, il est relativement peu probable que cet ajustement affecte sensiblement la comparaison.

Veuillez noter que les données présentées sur l'APD déclarées comme étant liées **ne sont pas directement comparables à celles rapportées dans le rapport 2018 d'Eurodad**, car la méthodologie a été améliorée pour utiliser des données plus granulaires.

Annexe 3 : Analyse des attributions de marchés

Cette annexe se rapporte à l'analyse de la section « Contrats attribués à des fournisseurs dans les pays membres du CAD », notamment la figure 2 et le tableau 2.

Les données utilisées pour l'analyse proviennent principalement du **CAD de l'OCDE**, **Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le déliement de l'APD**, **Tableau A9**.

Pour l'analyse sur les membres individuels du CAD, les pourcentages ont été calculés à l'aide des données des lignes individuelles du tableau A9.

Pour comparer le niveau des contrats attribués aux fournisseurs des pays membres du CAD, avec le niveau d'APD déclarée comme liée, les données du tableau A7 du **rapport 2020 du CAD de l'OCDE sur la recommandation du CAD sur le déliement de l'APD**, ont également été utilisées.

Notes détaillées sur les données :

Les données n'incluent pas les coûts administratifs et les coûts des réfugiés au sein du pays donneur, car ceux-ci ne relèvent pas du champ d'application des rapports des membres du CAD sur l'aide liée. Ces coûts sont, de par leur nature, très susceptibles d'être associés aux dépenses dans le pays membre du CAD – donc s'ils étaient inclus dans l'analyse, le schéma d'attribution de contrats aux fournisseurs des pays membres du CAD serait probablement encore plus prononcé.

Les données sur l'attribution des marchés se rapportent exclusivement aux marchés qui ont été signalés comme étant déliés (c'est-à-dire que si les contrats signalés comme officiellement liés étaient également inclus dans les données, la part revenant aux fournisseurs des pays membres du CAD serait encore plus élevée).

À partir des données accessibles au public, il n'est pas possible d'évaluer avec précision quelle part de l'APD d'un pays a été acheminée par le biais de contrats, et donc dans quelle mesure leurs rapports sur les contrats sont complets. L'analyse inclut tous les membres du CAD, à moins qu'ils n'aient explicitement informé le Secrétariat du CAD qu'ils n'avaient attribué aucun contrat, ou que le rapport du CAD sur la recommandation de déliement n'indique explicitement qu'ils n'ont signalé aucune dépense contractuelle. Il s'agit d'une approche légèrement différente de celle adoptée dans le rapport Eurodad précédent et conduit à inclure davantage de pays dans l'analyse. Cependant, l'attention est attirée sur les lacunes connues dans les données utilisées pour certains de ces pays. Les lacunes des données connues pour 2017-2018 sont résumées ci-dessous, mais les données des années précédentes doivent également être traitées avec au moins le même degré de prudence.

En 2017-2018 :

- Les Pays-Bas, la Norvège et la République slovaque n'ont signalé aucune dépense contractuelle.
- L'Irlande a informé le CAD qu'elle n'avait attribué aucun contrat en 2017 ou 2018, et n'avait donc rien à signaler. La Grèce et la Slovénie ont indiqué qu'elles n'avaient attribué aucun contrat en 2018, de sorte que l'analyse est basée sur les données de 2017 uniquement.
- Les données pour l'UE, la Pologne et la Slovénie ne couvrent que les contrats entrant dans le champ d'application de la recommandation du CAD. L'Autriche et l'Allemagne ne déclarent les contrats ne relevant pas du champ d'application de la recommandation que lorsque certains seuils de valeur sont atteints (voir le tableau 6 pour plus de détails sur le champ d'application de la recommandation).
- Comme la Slovénie a signalé une très faible valeur des contrats, certaines nuances ont été perdues dans l'arrondi du tableau A9 du **rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le déliement de l'APD. Il a donc également été fait référence aux sections narratives du rapport, en particulier aux paragraphes 35, 36 et 25**.
- Le **rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le déliement de l'APD** indique que les données pour la Hongrie, l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Suède pourraient ne pas être complètes en 2017 ou 2018 (références : paragraphe 19, tableau A8, tableau A9).
- Les données pour le Luxembourg n'incluent pas les contrats d'experts individuels (contrats de travail à long terme).

Lorsqu'ils interprètent les tendances d'une année sur l'autre dans l'attribution des marchés, les lecteurs doivent être conscients qu'est intervenu un changement mineur dans la méthodologie de déclaration du CAD en 2017, concernant la déclaration des marchés aux institutions multilatérales. Cependant, ceux-ci ne représentent qu'une petite part de la valeur totale du contrat et n'affecteraient probablement pas de manière significative le modèle global de distribution entre les fournisseurs membres du CAD, les fournisseurs des « autres pays en développement » et les fournisseurs des PMA/PPTE.

Annexe 4 : Estimation du niveau d'APD liée de manière informelle

Cette annexe se rapporte à l'analyse du « niveau estimé de l'APD liée de manière informelle ».

Nous avons calculé une fourchette d'estimations du niveau d'APD liée de manière informelle à l'aide de la formule de base suivante :

Valeur estimée de l'APD liée de manière informelle = part de l'APD liée de manière informelle (A) x dépenses totales des contrats d'APD risquant d'être liées (B)

A : Part de l'APD liée de manière informelle

Pour estimer A, la part de l'APD liée de manière informelle, nous avons utilisé les données déclarées par les membres du CAD sur les contrats qu'ils ont attribués en 2017-2018. Nous avons examiné en particulier les contrats qui, bien qu'officiellement non liés, étaient en fait attribués à des fournisseurs dans les propres pays des membres du CAD.

Nous avons ensuite appliqué quelques ajustements très prudents pour tenir compte du fait que des contrats peuvent être attribués à des fournisseurs dans les propres pays des membres du CAD pour diverses raisons : toutes ces attributions ne constituent pas nécessairement un lien informel. Les ajustements étaient :

- Premièrement, chaque fois qu'un membre du CAD avait attribué moins de 50 % de la valeur totale des contrats officiellement déliés à des fournisseurs dans leur propre pays, nous leur laissions le bénéfice du doute et supposions que puisque la majorité des contrats étaient attribués à l'extérieur du pays membre du CAD, des facteurs autres que les liens informels étaient la force prédominante dans les décisions de passation de marchés de ce membre du CAD. Si, d'un autre côté, la part des contrats officiellement déliés allant aux fournisseurs dans

un pays membre du CAD était supérieure à 50 %, nous avons estimé qu'une part aussi élevée d'attributions des membres du CAD était moins susceptible de s'expliquer par les seuls facteurs d'approvisionnement habituel, mais plutôt qu'une force plus systématique était à l'œuvre – c'est-à-dire l'aide liée informelle.

- C'est une approche très prudente. On peut certainement soutenir que, si 49 % ou même 39 % des dépenses de contrats non liés officiellement vont aux fournisseurs des pays membres du CAD, il est peu probable que cela soit le résultat de décisions de passation de marchés désintéressées uniquement. De plus, notre approche consiste à n'attribuer aucune aide liée de manière informelle à trois membres du CAD qui n'ont communiqué aucune donnée sur l'attribution des marchés (Pays-Bas, Norvège et République slovaque)[53], même s'il n'y a aucune preuve concrète pour confirmer que les dépenses nationales d'attribution des marchés de ces membres du CAD étaient en effet inférieures à 50 % du total.

Pour obtenir des données sur la part des contrats d'APD non liée officiellement allant aux fournisseurs dans le pays membre du CAD, nous nous sommes référés au tableau 1 dans le texte principal ci-dessus. Dans l'ensemble, 16 membres du CAD ont indiqué que plus de 50 % de leurs contrats officiellement non liés étaient passés à des fournisseurs dans leur propre pays. Il s'agit de la Grèce, l'Australie, la Finlande, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Autriche, la Suède, la Hongrie, la Pologne, le Canada, la Nouvelle-Zélande, la France, le Danemark, le Japon, la République tchèque et la Suisse.

Deuxièmement, pour encore plus de prudence, même pour ces 16 membres du CAD, nous n'avons pas simplement additionné la valeur totale de tous les contrats passés aux fournisseurs dans leur propre pays, mais nous avons plutôt supposé que seuls certains des contrats allant aux fournisseurs nationaux étaient liés de manière informelle, tandis que d'autres s'adressaient à des fournisseurs nationaux pour des raisons désintéressées. Nous avons fait varier les détails de cette hypothèse en fonction de l'estimation que nous avons calculée. Pour calculer notre estimation **minimale** de la valeur de l'APD liée de manière informelle, nous avons supposé que seulement la moitié de ces contrats étaient liés de manière informelle – une interprétation qui est très généreuse pour les membres du CAD en question et est susceptible de conduire à une sous-estimation de la valeur réelle de l'APD liée de manière informelle. Pour notre estimation **illustrative** de l'ampleur potentielle de l'aide liée de manière informelle, nous avons supposé que les trois quarts de ces contrats étaient liés de manière informelle. Ainsi, par exemple, dans le cas de l'Australie, qui a signalé que 95 % des contrats ont été attribués à des fournisseurs australiens, nous avons supposé qu'entre 47,5 % (estimation minimale) et 71,25 % (estimation illustrative) de ces contrats étaient en fait liés de manière informelle, et que le reste a été attribué à des fournisseurs australiens pour d'autres raisons non intéressées.

B : Valeur totale des dépenses de contrat soumises au risque d'être liées

Pour estimer B, la valeur totale des dépenses du contrat soumises au risque d'être liée, notre approche a varié pour l'estimation minimale et l'estimation illustrative supérieure.

Pour l'estimation **minimale**, nous avons utilisé la valeur des attributions de contrats officiellement non liés signalées au CAD par les 16 membres sélectionnés à l'étape A[54] ci-dessus (étant donné que les données du tableau A9 se rapportent généralement aux années 2017 et 2018 combinées, nous avons divisé les totaux par deux pour isoler 2018[55]). Cette hypothèse est susceptible de conduire à une sous-estimation substantielle, étant donné que les rapports des membres du CAD sont connus pour être assez incomplets et que les rapports sur certains éléments des dépenses sont facultatifs[56].

Pour l'**estimation illustrative supérieure**, nous avons utilisé les données du Système de notification des pays créanciers (Creditor Reporting System) sur les dépenses des 16 membres du CAD en 2018 (sur la base des engagements, aux prix actuels de 2018). Sur la base des informations contenues dans les directives de déclaration statistique du CAD[57] et en consultation avec le secrétariat du CAD, nous avons ensuite analysé ces données de dépenses en trois catégories :

1. Types d'APD qui sont liés par leur nature, mais qui pourraient vraisemblablement être déliés :

   - Coopération technique du « personnel du pays donateur » (code CAD du type d'aide D01) ; et
   - Bourses d'études / formation dans le pays donateur (code CAD Type d'aide E01).

   Pour les 16 membres du CAD concernés, nous avons **pleinement pris en compte** ces types d'APD dans notre estimation illustrative supérieure[58].

2. Types d'APD qui impliquent la passation de marchés et pourraient donc être à risque d'être liés de manière informelle, bien que ce ne soit pas toujours le cas. Ces types d'APD sont :
   - les contributions aux programmes et aux fonds spécifiques gérés par les partenaires de mise en œuvre (Type d'aide code B03)
   - les fonds communs / financement commun (code type d'aide B04)
   - les interventions de type projet (Type d'aide code C01)
   - autre assistance technique (Type d'aide code D02)
   - les échanges de dettes (code d'objet 60061 dans le code de type d'aide F01).

Pour les 16 membres du CAD en question, nous avons **pris en compte 50 % de la valeur totale des dépenses** au travers de ces types d'APD. Il s'agit d'une approche prudente : l'utilisation de 50 % plutôt que 100 % est conçue pour tenir compte du fait que toutes les dépenses effectuées dans le cadre de ces types d'APD ne prendraient pas la forme de contrats pouvant être liés (d'autres modalités telles que des subventions aurait pu être utilisées à la place).

3. Types d'APD qui ne sont pas pertinents pour une analyse des risques de l'aide liée de manière. Ces types d'APD sont :
   - Appui budgétaire général (code A01)
   - Appui budgétaire sectoriel (code A02)
   - Soutien de base aux ONG, autres organismes privés, PPP et instituts de recherche (code B01)
   - Contributions de base aux institutions multilatérales (code B02)
   - Coûts étudiants imputés (code E02)
   - Allègement de dette autre que les conversions de dettes (code F01)
   - Frais administratifs non inclus ailleurs (code G01)
   - Sensibilisation au développement (code H01)
   - Réfugiés/demandeurs d'asile dans les pays donateurs ; Les demandeurs d'asile ont finalement été acceptés ; Demandeurs d'asile finalement rejetés ; Réfugiés reconnus (codes H02-H05).

Certains de ces types d'APD ne sont pas pertinents car ils sont susceptibles d'être non liés par nature (par exemple, l'appui budgétaire général). D'autres (par exemple, les coûts des réfugiés dans les pays donateurs) ne sont pas pertinents car, bien qu'ils soient liés par nature, il n'existe aucun moyen réaliste pour les fournisseurs d'APD de les retirer de la catégorie APD liée sans modifier plus largement leurs priorités de dépenses ou leurs normes de déclaration. Bien que la légitimité de l'inclusion de telles dépenses dans l'APD soit une question importante en soi, elle dépasse le cadre de ce rapport et de ses recommandations.

Enfin, après avoir additionné la valeur des types pertinents d'APD énumérés aux points (1) et (2) de la liste ci-dessus, nous avons ensuite déduit la valeur des dépenses qui avaient été déclarées comme officiellement liées en 2018[59]. Cet ajustement garantit que l'estimation se concentre uniquement sur l'aide liée de manière informelle.

Résumé de nos estimations

Le tableau 4 ci-dessous résume les différences dans les hypothèses utilisées pour produire nos deux estimations, ainsi que les résultats.

Tableau 4 : Résumé de nos deux estimations de la valeur de l'APD liée de manière informelle en 2018

	A : Part de l'APD liée de manière informelle	B : Valeur totale des dépenses du contrat à risque d'aide liée	Estimation résultante de la valeur de l'APD liée de manière informelle en 2018
Estimation minimale	Pour les 16 membres du CAD sélectionnés comme risquant d'attribuer une aide liée de manière informelle, **50 %** de leurs attributions de contrats nationaux sont supposés être des contrats liés de manière informelle.	Sur la base de la valeur des dépenses contractuelles déclarées au CAD de l'OCDE	5,4 milliards de US$
Estimation illustrative supérieure	Pour les 16 membres du CAD sélectionnés comme risquant d'attribuer une aide de manière informelle, **75 %** de leurs attributions de contrats nationaux sont supposés être des contrats liés de manière informelle.	Basé sur la base de données du Système de notification des pays créanciers	10,9 milliards de US$

Valeur totale de l'APD liée officiellement et de manière informelle

Une fois que nous avons calculé ces valeurs estimées pour l'APD liée de manière informelle en 2018, nous les avons ajoutées aux données sur le niveau d'APD officiellement liée déclarée, afin d'arriver à une **estimation du niveau total d'APD liée officiellement et informellement en 2018**. Les données sur le niveau d'APD officiellement liée déclarée proviennent du tableau A7 du rapport sur la recommandation sur le déliement de l'APD[60]. Ces données couvraient les 30 membres du CAD**. Cela a donné un total général entre 32,3 milliards de dollars américains (minimum) et 37,9 milliards de dollars américains (maximum)**.

Chiffres de comparaison pour 2016

Dans notre rapport précédent, nous avions également cherché à calculer une estimation du niveau d'APD liée de manière informelle en 2016. Cependant, la méthodologie d'estimation exposée ci-dessus comprend plusieurs améliorations qui ne faisaient pas partie de notre méthodologie lors du rapport précédent. En particulier, la nouvelle méthodologie utilise une approche plus sophistiquée pour identifier la valeur possible des dépenses qui sont à risque. Elle est également basée sur l'analyse d'un nombre plus élevé de pays (parce que nous n'avons pas exclu les pays de l'analyse par manque de données cette fois – voir l'annexe 3 ci-dessus)[61].

En raison de ces différences, il n'est pas logique de faire une comparaison directe entre l'estimation présentée dans ce rapport et celle indiquée pour 2016 dans notre précédent rapport. Au lieu de cela, nous avons recalculé une nouvelle estimation du niveau d'APD liée officiellement et de manière informelle en 2016. Exactement la même méthodologie que celle décrite ci-dessus a été utilisée. Les seuls ajustements ajoutés étaient les suivants :

Nous avons appliqué un déflateur pour convertir les prix de 2016 et 2018 (le déflateur provient de l'ensemble de données sur les déflateurs du CAD : **déflateurs des flux de ressources des donateurs du CAD (2018 = 100)**, consulté le 25 septembre 2021).

Nous avons appliqué un ajustement aux chiffres de l'APD officiellement liée, pour tenir compte d'un écart mineur dans les données : comme mentionné ci-dessus, une petite partie des dépenses d'APD n'a pas de statut lié, mais il est difficile d'obtenir des données pour quantifier cette part en 2016. Au lieu de cela, nous avons supposé que la part des dépenses sans statut lié déclaré était de 1,5 % du total des engagements, comme ce fut le cas en 2018, et nous avons ajusté à la baisse le niveau total de l'APD officiellement liée en 2016 en conséquence.

Cela a abouti à **un niveau total estimé d'APD officiellement et informellement liée entre 32,1 et 35,5 milliards de dollars américains.**

Annexe 5 : Coûts directs à court terme de l'aide liée

Cette annexe concerne la section intitulée « Coûts directs à court terme – aperçu ».

Comme indiqué dans le corps du texte, **notre estimation des coûts directs à court terme de l'aide liée en 2018, est basée sur la meilleure estimation disponible de la marge bénéficiaire associée à l'aide liée, c'est-à-dire 15 à 30 %**[62]. Pour nos calculs, nous avons utilisé le point médian de cette fourchette, soit 22,5 %.

Nous avons d'abord supposé que – si l'APD n'avait pas été liée – **la priorité aurait été de minimiser les coûts dans 100 % des contrats de passation de marchés**. Par conséquent, en supprimant la possibilité de comparer les prix, l'aide liée ajouterait une marge de 22,5 % et jusqu'à 100 % des dépenses liées à l'APD. Nous avons ensuite utilisé l'algèbre pour calculer les coûts supplémentaires de l'aide liée sur la base de nos données de 2018.

Les résultats des estimations du coût supplémentaire de l'aide liée étaient les suivants :

Minimum : **5,9 milliards de dollars américains**.

Estimation illustrative supérieure : **7,0 milliards de dollars américains.**

Cependant, nous reconnaissons qu'en réalité, la minimisation des coûts pourrait ne pas être la priorité dans toutes les passations de marchés. D'autres facteurs – par exemple, la maximisation de la qualité ou le soutien aux producteurs locaux des populations exclues – pourraient avoir la priorité sur la minimisation des coûts sur certains contrats de passation de marchés. Ainsi, comme hypothèse alternative, nous avons modélisé ce qui se passerait si la priorité n'avait été que de minimiser les coûts dans un tiers des contrats de passation de marchés, les autres considérations étant prioritaires dans les deux tiers restants.

Cela a produit un coût supplémentaire estimé de l'aide liée de :

Minimum : **2,0 milliards de dollars américains**.

Estimation illustrative supérieure : **2,3 milliards de dollars américains**.

Chiffres de comparaison pour 2016

Nous avons également recalculé les chiffres de comparaison pour 2016, en utilisant la même méthodologie que ci-dessus, et en entrant les chiffres estimés de l'APD liée totale pour 2016, de 32,1 à 35,5 milliards de dollars américains (tels que calculés à l'annexe 4 ci-dessus).

Nous avons converti les résultats aux prix de 2018 à l'aide de l'ensemble de données du déflateur du CAD : **déflateurs des flux de ressources des donateurs du CAD (2018 = 100)**, consulté le 25 septembre 2021.

Sur la base de ces étapes, **le coût supplémentaire estimé de l'aide liée, en 2016, se situerait entre 2,0 et 5,9 milliards de dollars américains** – ou, si l'on utilise l'estimation illustrative la plus élevée, potentiellement jusqu'à 6,5 milliards de dollars.

Annexe 6 : Effet sur la concessionnalité des prêts

Cette analyse se rapporte à l'analyse de la manière dont la concessionnalité effective des prêts d'APD peut être réduite par le fait que l'aide est liée.

Cette méthodologie est basée sur les travaux de Yassin[63].

Les principes de base sont que :

- L'élément don (partie concessionnelle) d'un prêt est égal à : sa valeur nominale moins la valeur actuelle des remboursements futurs, exprimée en pourcentage de la valeur nominale.
- Cependant, dans le cas d'un prêt d'APD liée utilisé dans une situation où la priorité aurait autrement été de minimiser les coûts de passation des marchés, la valeur nominale doit être actualisée, pour tenir compte des coûts supplémentaires liés au fait que l'aide soit liée.

Tous les prêts

En regardant tous les prêts d'APD consentis par les 29 membres bilatéraux du CAD en 2018-19 :

- L'élément don moyen déclaré par le CAD était de 56,3 % (source : Statistiques du CAD de l'OCDE sur les flux de ressources vers les pays en développement pour 2019, Tableau 20, consulté le 20 octobre 2021. Remarque : les données excluent la réorganisation de la dette, elles traitent les actions comme ayant un élément don de 100 %).
- Ainsi, pour un prêt d'une valeur nominale de 100 millions de dollars, la valeur actuelle des remboursements futurs serait de 43,7 millions de dollars (soit 100 millions de dollars – 56,3 millions de dollars)
- Cependant, si ce prêt était lié, en supposant que cela ajoute 22,5 % au coût des biens et services, alors la valeur nominale actualisée deviendrait 100 millions de dollars / 1,225, soit 81,6 millions de dollars.
- L'élément don serait alors (81,6 millions de dollars – 43,7 millions de dollars) / 81,6 millions de dollars, soit 46,4 %.
- Il s'agit d'une réduction d'environ 17,6 % par rapport à l'élément don de 56,3 % signalé par le CAD.

Prêts ISP

Ces calculs examinent ce qu'il adviendrait d'un prêt ISP lié avec un niveau de concessionnalité de 5%, dans une situation où la priorité (en l'absence de lien) aurait été de minimiser les coûts d'approvisionnement.

Le niveau de concessionnalité de 5 % figurait fréquemment dans certaines des propositions du CAD sur la façon dont les éléments don des ISP pourraient être calculés, au cours des négociations actives sur cette question en 2017[64].

- Si un prêt a un élément don de 5 % et une valeur nominale de 100 millions de dollars, alors la valeur actuelle des remboursements futurs doit être de 95 millions de dollars (c'est-à-dire 100 millions de dollars – 5 millions de dollars).
- • Cependant, si le prêt était lié, en supposant que le lien ajoute 22,5 % au coût des biens et services, alors la valeur nominale actualisée deviendrait 100 millions de dollars / 1,225, soit 81,6 millions de dollars.
- L'élément don serait alors (81,6 millions de dollars – 95 millions de dollars) / 81,6 millions de dollars, soit –16 pour cent.

Veuillez noter que cette estimation ne peut pas être directement comparée à celle de notre rapport 2018, en raison de changements dans les règles du CAD sur la concessionnalité des prêts qui affectent les données à partir de 2018.

Annexe 7 : Historique des engagements des membres du CAD à limiter ou réduire l'APD liée

Tableau 6 : Engagements des membres du CAD à limiter ou réduire l'APD liée

Date	Forum	Engagement	Points clés[65]
1978[66]	Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE	Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public	L'Arrangement fixe des contraintes sur les pays, les types de projets (projets non commercialement viables) et les niveaux de concessionnalité qui s'appliquent généralement à l'APD liée (bien qu'il existe quelques exceptions) [67].
1987	CAD de l'OCDE	Principes des Financements Associés et de l'Aide Publique au Développement liée et partiellement déliée	Les principes introduisent des contraintes sur l'utilisation de l'aide liée (conformité avec l'Arrangement sur les lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public ; utilisation uniquement pour les projets de développement prioritaires ; l'aide aux « pays en développement plus forts » devrait être limitée et celle aux pays les moins avancés devrait l'être dans des conditions favorables). Ils introduisent également des exigences supplémentaires en matière de transparence et de contrôle.[68]
1992	CAD de l'OCDE	De nouvelles mesures dans le domaine des aides liées	Les processus de passation des marchés pour la plupart des types de grands[69] projets d'APD avec un niveau de concessionnalité inférieur à 80 %, devraient être basés sur des appels d'offres internationaux[70], mais avec une dérogation selon laquelle les « pays pauvres sérieusement limités en ressources » peuvent attribuer le projet au soumissionnaire de deuxième ou troisième rang, à condition que « la marge de prix soit raisonnable », si cela lui permet d'obtenir des financements concessionnels. Pour la plupart des autres projets dont la concessionnalité est inférieure à 80 %, l'aide liée ne devrait pas être utilisée pour des projets qui seraient commercialement viables s'ils étaient financés à des conditions autres que l'APD (sauf pour les pays les moins avancés), ni pour les pays au-dessus d'un certain seuil de revenu[71].
2001, 2006, 2008, 2018[72]	CAD de l'OCDE	Recommandation sur le déliement de l'APD	L'APD aux pays les moins avancés, aux pays pauvres très endettés, aux autres pays à faible revenu et aux « pays et territoires exclusivement IDA[73] » sera déliée. La recommandation exclut la coopération technique autonome et laisse à la discrétion des membres du CAD de délier l'aide alimentaire. La recommandation met également en place des exigences de transparence détaillées[74].
2002	ONU	Consensus de Monterrey sur le financement du développement	Le Consensus reconnaît la « nécessité pour les institutions financières et de développement multilatérales et bilatérales d'intensifier leurs efforts pour soutenir et renforcer les efforts et initiatives récents, tels que le déliement de l'aide[75] ».
2005	Processus international multipartite d'efficacité du développement	Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide	La Déclaration engage les « donateurs » à progresser par rapport à la Recommandation du CAD sur le déliement de l'APD et à « s'appuyer progressivement sur les systèmes des pays partenaires pour la passation des marchés[76] ».
2008	Processus international multipartite d'efficacité du développement	Programme d'action d'Accra	Le Programme engage les « donateurs » à « élaborer des plans individuels pour délier davantage leur aide dans la mesure du possible », pour « assurer que leurs procédures de passation des marchés sont transparentes et permettent aux entreprises locales et régionales de rivaliser ». Il s'engage également à progresser encore dans l'utilisation des systèmes d'achats locaux[77].
2011	Processus international multipartite d'efficacité du développement	Déclaration du Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement	La Déclaration engage les fournisseurs d'APD à « accélérer nos efforts pour délier l'aide » et à améliorer les rapports sur le statut de l'aide liée. Il renouvelle également son engagement à utiliser les systèmes nationaux, notamment les systèmes nationaux de passation des marchés, comme approche par défaut[78]. Ces engagements ont été suivis à travers plusieurs indicateurs dans le cadre de suivi du PMCED.[79]
2015	ONU	Programme d'action d'Addis-Abeba	Le Programme s'engage à ce que « Nous alignions les activités sur les priorités nationales, notamment en accélérant le déliement de l'aide, en particulier pour les pays les moins avancés et les pays qui en ont le plus besoin[80]».
2016	Processus international multipartite d'efficacité du développement	Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement : Document final de Nairobi	Les preuves de suivi démontrant le peu de progrès réalisés, le document engage les « pays partenaires » à « accélérer le déliement de l'aide et à promouvoir une coopération au développement qui soutienne les entreprises locales tout au long de la chaîne d'approvisionnement » et à « soutenir le développement des capacités des secteurs commerciaux nationaux et la société civile à participer pleinement aux marchés publics nationaux et internationaux, tout en adhérant et en respectant les engagements internationaux, notamment ceux concernant l'environnement, le travail et les sociétés pacifiques et inclusives ». Il contient également un engagement à « utiliser les systèmes nationaux et à soutenir l'inclusion du secteur commercial local et de la société civile dans les processus de passation des marchés[81]».

Endnotes

1 Voir Global Reporting Initiative, "GRI 207: Tax 2019", 2020, https://www.globalreporting.org/standards/media/2482/gri-207- tax-2019.pdf.

2 Ce point sera développé dans un rapport séparé d'Eurodad qui sera publié début 2022.

3 Banque mondiale, 7 octobre 2021 : « Une action mondiale est nécessaire de toute urgence pour mettre un terme aux menaces historiques à la réduction de la pauvreté » : https://www.worldbank.org/en/news/feature/2020/10/07/global-action-urgently-needed-to-halt-historic-threats-to-poverty-reduction.

4 Par exemple, une référence particulièrement importante de la documentation est Annamaria La Chimia, Aide liée et marchés publics de l'aide au développement dans le cadre du droit de l'UE et de l'OMC (Oxford : Hart, 2013).

5 Voir Polly Meeks, 2017, « Démêler l'aide liée : pourquoi l'aide ne doit jamais être liée aux entreprises des pays donateurs au détriment des femmes et des hommes vivant dans la pauvreté », Eurodad, p.3: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/241/attachments/original/1588170701/Unravelling_Tied_Aid.pdf?1588170701.

6 Source : analyse inédite de Brian Tomlinson d'Aid Watch Canada. Dans les deux cas, le membre du CAD en question était les États-Unis. (Remarque : cette analyse utilise des données de 2019, bien qu'une grande partie du reste de ce rapport utilise des données de 2018, car des données supplémentaires sont disponibles pour 2018 et n'ont pas encore été publiées pour 2019).

7 Pour plus de détails sur certaines des conséquences négatives potentielles de l'aide alimentaire liée sur le coût, la qualité et la ponctualité, voir par exemple, Clay, Geddes et Natali, « Délier l'aide : est-ce que çà marche ? », OCDE, p.26 : https://www.oecd.org/development/evaluation/dcdndep/44375975.pdf; La Chimia, Aide liée et marchés publics de l'aide au développement dans le cadre du droit de l'UE et de l'OMC, p.70; Lentz, Barrett, et Gómez, « Les impacts des achats locaux et régionaux de l'aide alimentaire américaine : rapport de synthèse de Learning Alliance », p.4: https://www.alnap.org/help-library/chapter-i-the-impacts-of-local-and-regional-procurement-of-us-food-aid-learning .

8 Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité et autres, 2020, « Élargir les normes de durabilité volontaires grâce à des marchés publics et une politique commerciale durables », p.26 : https://unctad.org/system/files/official-document/unfss_4th_2020_en.pdf. Par exemple, en exigeant que les biens et services soient accessibles aux personnes handicapées, les fournisseurs d'APD peuvent inciter les fournisseurs à adopter des normes d'accessibilité tout au long de leurs processus de production, même au-delà de leurs contrats financés par l'APD (référence : Meeks et Lockwood, 2021, « Droits du financement et justice sociale pour les personnes handicapées à l'ère de la COVID-19 et au-delà », p.13: https://www.internationaldisabilityalliance.org/financing-covid19-beyond).

9 Francesca Giubilo, 2012, « Passations de marchés intelligentes pour la sécurité alimentaire ». Eurodad.

10 Voir une discussion plus approfondie dans Meeks, 2017 « Démêler l'aide liée : pourquoi l'aide ne doit jamais être liée aux entreprises des pays donateurs au détriment des femmes et des hommes vivant dans la pauvreté », Eurodad, p.3: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/241/attachments/original/1588170701/Unravelling_Tied_Aid.pdf?1588170701; et Meeks, 2018: « Développement délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement par une action renouvelée sur le délement », Eurodad, p.5 : https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519.

11 Bodo Ellmers, 2011, « Comment la dépenser : des passations de marchés intelligentes pour une aide plus efficace », Eurodad, p.18: https://www.un.org/en/ecosoc/newfunct/pdf/luxembourg_eurodad-how_to_spend_it.pdf.

12 Voir Polly Meeks, 2018, « Développement délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement par une action renouvelée sur le délement », Eurodad, p.6: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519.

13 Voir Meeks, 2017 « Démêler l'aide liée : pourquoi l'aide ne doit jamais être liée aux entreprises des pays donateurs au détriment des femmes et des hommes vivant dans la pauvreté », Eurodad, p.3 https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/241/attachments/original/1588170701/Unravelling_Tied_Aid.pdf?1588170701; Meeks, 2018, « Développement délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement par une action renouvelée sur le délement », p.5: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519.

14 C'est-à-dire ceux qui ne peuvent emprunter qu'à l'Association internationale de développement du Groupe de la Banque mondiale et non à d'autres parties du Groupe de la Banque mondiale.

15 CAD de l'OCDE, 2018, « Recommandation sur le délement de l'APD », en particulier les paragraphes 8, 17, 18, 19. La recommandation est incluse dans l'annexe 17 aux directives du CAD de l'OCDE sur les rapports statistiques, consultée le 21 octobre 2021): https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2020)44/ADD2/FINAL/en/pdf. La recommandation exclut la coopération technique autonome et laisse à la discrétion des membres du CAD de délier l'aide alimentaire.

16 Voir par exemple, Ellmers, 2011, « Comment la dépenser : des passations de marches intelligentes pour une aide plus efficace », Eurodad, pp.13 et 15 : https://www.un.org/en/ecosoc/newfunct/pdf/luxembourg_eurodad-how_to_spend_it.pdf, et Meeks, 2018, « Développement délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement par une action renouvelée sur le délement », Eurodad, pp.7 and 9: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519.

17 Eurodad examinera ces risques plus en profondeur dans un briefing séparé qui sera publié début 2022

18 Source : CAD de l'OCDE, « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le délement de l'APD » Tableau A7: https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf; Version 2018 du tableau 24 dans l'édition 2018 du CAD des « Statistiques sur les flux de ressources vers les pays en développement ». Exprimé sur la base d'un engagement, en prix 2018.

19 À proprement parler, pour calculer la valeur de l'APD liée, il est nécessaire de compléter les données du « Rapport sur la recommandation sur le délement » du CAD de l'OCDE par des données supplémentaires sur la petite quantité d'APD pour laquelle aucun statut d'aide liée n'a été signalé. Ces données ne sont pas facilement disponibles pour 2016, donc une comparaison précise avec le total pour 2018 n'est pas possible. Cependant, si l'on regarde les totaux avant tout ajustement, le total pour 2016 serait de 28,3 milliards de dollars américains (aux prix de 2018 ; cela représente environ 21 % de l'APD bilatérale/UE totale), tandis que le total pour 2018 serait de 28,9 milliards de dollars (soit environ 22% de l'APD bilatérale / UE totale). Cela suggère une petite augmentation. Source : CAD de l'OCDE, « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le délement de l'APD », Tableau A7 : https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf. Veuillez noter que les chiffres indiqués dans ce rapport ne sont pas toujours comparables à ceux indiqués dans le rapport 2018 d'Eurodad, car il n'était pas toujours possible ou approprié d'utiliser une méthodologie identique. Les comparaisons directes entre les chiffres des deux rapports doivent donc être évitées. Pour plus de détails à ce sujet et d'autres détails méthodologiques, veuillez vous référer à l'annexe 2.

20 CAD de l'OCDE, « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le délement de l'APD », Tableau 7 : https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf.

21 Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, 2019, « Rendre la coopération au développement plus efficace : rapport d'étape 2019 », p.118: https://www.undp.org/publications/making-development-co-operation-more-effective-how-partner-countries-are-promoting.

22 Exemple cité par un expert interrogé pour le rapport Eurodad 2018 sur le délement (Meeks, 2018, « Développement délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement grâce à une action renouvelée sur le délement », Eurodad, p.9: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519).

23 Voir Meeks, 2018, « Development délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement grâce à une action renouvelée sur le délement », Eurodad, p.9 and p.16: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519.

24 Toutes les données de ce paragraphe sont tirées du CAD de l'OCDE, « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le délement de l'APD » Tableau A9 : https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf. Veuillez consulter l'annexe 3 pour plus de détails sur les données utilisées.

25 CAD de l'OCDE, « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le délement de l'APD »,paragraphes 19, 20, 23, 35: https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf.

26 Source : analyse du CAD de l'OCDE, « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le délement de l'APD », Tableaux A7 et A9: https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf. Veuillez vous référer à l'annexe 3 pour plus de détails sur les données et la méthodologie utilisées.

27 Meeks, 2018, « Développement délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement par une action renouvelée sur le délement », Eurodad, p.12: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519.

28 CAD de l'OCDE, « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le délement de l'APD », Table A9: https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf.

29 Source : analyse des téléchargements de la base de données du Système de notification des créanciers du CAD, couvrant (i) les 29 membres bilatéraux du CAD, et (ii) l'UE. Les téléchargements se faisaient sur la base d'un engagement, en prix courants, et les engagements négatifs étaient exclus.

30 Veuillez noter que notre estimation n'inclut pas certaines formes de dépenses d'APD qui sont liées par nature, par exemple les coûts imputés aux étudiants. En effet, ces

dépenses ne peuvent pas être supprimées de l'APD liée sans des changements plus larges aux priorités de dépenses et aux normes de rapport des membres du CAD, elles sont donc moins pertinentes pour la discussion et les recommandations ici qui concernent spécifiquement les passations de marchés. Cependant, veuillez noter que si ces types de dépenses étaient inclus, l'estimation serait encore plus élevée.

31 Source : analyse des téléchargements de la base de données du Système de notification des créanciers du CAD, couvrant (i) les 29 membres bilatéraux du CAD, et (ii) l'UE. Les téléchargements se faisaient sur la base d'un engagement, en prix courants, et les engagements négatifs étaient exclus. Cette analyse couvrait les catégories régionales « Moyen-Orient » et « Nord du Sahara » ; les allocations à « l'Afrique » n'ont pas été incluses dans l'analyse, car il a été jugé plus probable que ces allocations seraient allouées aux pays au sud du Sahara.

32 Clay, Geddes et Natali, 2009, Déliement de l'aide : est-ce que çà marche ? », OCDE, p.26: https://www.oecd.org/development/evaluation/dcdndep/44375975.pdf. Pour plus d'informations sur la justification de l'utilisation de cette estimation, voir Meeks, 2018, « Développement délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement par le biais d'une action renouvelée sur le déliement », Eurodad, p.14: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519.

33 Merci de vous référer à l'annexe 5 pour notre méthodologie complète.

34 Merci de vous référer à l'annexe 5 pour notre méthodologie complète. Values have been converted into 2018 prices using the DAC's deflators (OECD DAC, Deflators for resource flows from DAC donors (2018=100)', accessed 25 September Les valeurs ont été converties en prix 2018 à l'aide des déflateurs du CAD (CAD de l'OCDE, « Déflateurs des flux de ressources des donateurs du CAD (2018 = 100) », consulté le 25 septembre 2021): https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/TAB36e.xls.

35 Source : analyse des téléchargements de la base de données du Système de notification des créanciers du CAD, couvrant (i) les 29 membres bilatéraux du CAD, et (ii) l'UE. Les téléchargements se faisaient sur la base d'un engagement, en prix courants, et les engagements négatifs étaient exclus. Les dépenses de lutte contre le paludisme et de protection sociale ont été identifiées sur la base de ces deux codes-objets.

36 Ibrahim Hassan Yassin, « L'aide liée et la valeur réelle de l'aide étrangère : le cas du Soudan », The Pakistan Development Review, 1991, http://www.pide.org.pk/pdf/PDR/1991/Volume2/189-206.pdf, pp.197-200.

37 Statistiques du CAD de l'OCDE sur les flux de ressources vers les pays en développement pour 2019, Tableau 20, consulté le 20 octobre 2021: https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/TAB20e.xls. Merci de vous référer à l'annexe 6 pour de plus amples détails.

38 Veuillez noter que cette estimation ne peut pas être directement comparée à celle de notre rapport 2018, en raison de changements dans les règles du CAD sur la concessionnalité des prêts qui affectent les données à partir de 2018.

39 OCDE, 2018, « Méthodes de déclaration pour les instruments du secteur privé ». https://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=DCD/DAC(2018)47/FINAL&docLanguage=En.

40 Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE, 2021, « Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public » : https://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=tad/pg(2021)6. L'APD liée de manière informelle, de par sa nature, ne relèverait pas officiellement des dispositions relatives à l'APD liée de l'Arrangement, de sorte que le risque que nous identifions ici s'appliquerait dans tous les cas aux prêts d'APD liée aux ISP de manière informelle, quelle que soit la manière dont les membres du CAD interprètent finalement l'Arrangement sur Crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public dans un contexte ISP.

41 CAD de l'OCDE, 2016, Communiqué de la réunion de haut niveau, principe v de l'annexe I : https://www.oecd.org/dac/DAC-HLM-Communique-2016.pdf. Please see Eurodad's recent briefing, Caio and Craviotto, 2021, 'Time for action: how private sector instruments are undermining aid budgets', for more details on this point (especially Veuillez consulter le récent rapport d'Eurodad, Caio et Craviotto, 2021, « Il est temps d'agir : comment les instruments du secteur privé fragilisent les budgets d'aide », pour plus de détails sur ce point (en particulier pp.12-13): https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/2008/attachments/original/1618914562/time-for-action-EN.pdf?1618914562.

42 CAD de l'OCDE, 2016, Communiqué de la réunion de haut niveau, principe v de l'annexe I : https://www.oecd.org/dac/DAC-HLM-Communique-2016.pdf.

43 La proposition de 5 % est référencée par exemple dans cet article (dans la section intitulée « seuils ») : Paddy Carter / CGD, 2017, Résoudre l'imbroglio du secteur privé » (consulté le 20 octobre 2021): https://www.cgdev.org/publication/solving-private-sector-imbroglio.

44 A critic of this argument might object that PSIs are supposed to be additional (OECD DAC, 2016, High Level Meeting Communiqué, Annex I principle v:) so it does not make sense to compare with a counterfactual where equivalent commercial finance is available. However, the extent to which PSIs to date have really been additional is highly uncertain (see for example Caio and Craviotto, 2021, 'Time for action: how private sector instruments are undermining aid budgets' Un critique de cet argument pourrait objecter que les ISP sont censés être additionnelles (CAD de l'OCDE, 2016, Communiqué de la réunion de haut niveau, principe v de l'annexe I : https://www.oecd.org/dac/DAC-HLM-Communique-2016.pdf) il n'a donc pas de sens de comparer avec un contrefactuel où un financement commercial équivalent est disponible. Cependant, la mesure dans laquelle les ISP, à ce jour, ont vraiment été additionnelles, est très incertaine (voir par exemple Caio et Craviotto, 2021, « Il est temps d'agir : comment les instruments du secteur privé compromettent les budgets d'aide », Eurodad, p.21: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/2008/attachments/original/1618914562/time-for-action-EN.pdf?1618914562), cette objection n'est donc pas - pour le moment du moins - fondée.

45 Wemos, 2019, « Meilleur rapport qualité-prix ? Le cas du développement d'infrastructures multi-hôpitaux financés par cofinancement en Tanzanie ». https://www.wemos.nl/wp-content/uploads/2019/11/Wemos_discussion-paper_Aid-for-Trade_Best-Public-Value-for-Public-Money_Oct-2019.pdf.

46 Les recommandations se concentrent sur les acteurs du Nord, car c'est là que se trouvent la légitimité et l'expertise d'Eurodad. Cependant, nous espérons que ces recommandations seront également utiles aux gouvernements, aux membres de la société civile et aux autres parties prenantes du Sud, alors qu'ils s'engagent avec les gouvernements du Nord pour plaider en faveur de passations de marchés mondiales dirigées par les pays du Sud.

47 Sous l'efficacité du développement, nous incluons des contrôles fiduciaires contre la corruption. Cependant, nous soulignons que les étapes pour évaluer et renforcer cet aspect et d'autres des systèmes de passation des marchés devraient être sous le contrôle de la population locale, étant donné le risque que la réforme des marchés publics puisse autrement être capturée par les priorités des parties prenantes externes. (Pour en savoir plus sur ce point, voir Ellmers, 2011, « Comment la dépenser : des passations de marché intelligentes pour une aide plus efficace », Eurodad, pp. 20, 21, 23: https://www.un.org/en/ecosoc/newfunct/pdf/luxembourg_eurodad-how_to_spend_it.pdf).

48 Global Reporting Initiative, 'GRI 207: Tax 2019', 2020, https://www.globalreporting.org/standards/media/2482/gri-207- tax-2019.pdf.

49 Meeks, 2018, Développement délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement par une action renouvelée sur le déliement », Eurodad, section 4 et recommandation 4 à la p.21 : https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519.

50 Ibid. 49, recommandation 6 à la p.21.

51 Ce point sera développé dans un rapport Eurodad séparé qui sera publié début 2022.

52 CAD de l'OCDE, Directives convergentes sur les rapports statistiques et addenda, inclus dans le CAD de l'OCDE, « Collecte de données et ressources pour les déclarants de données » (consulté le 21 octobre 2021): https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/data-collection-and-resources-for-data-reporters.htm.

53 CAD de l'OCDE, « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le déliement de l'APD », Tableau A9 : https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf.

54 Ibid. 53.

55 À l'exception des quelques pays comme la Grèce et la Nouvelle-Zélande qui n'avaient communiqué les données que pour une seule année.

56 « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD », paragraphes 19 et 35, tableaux A8 et A9: https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf; Directives de déclaration statistique du CAD de l'OCDE Annexe 11 : https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2020)44/ADD1/FINAL/en/pdf.

57 CAD de l'OCDE, « Directives convergentes sur les rapports statistiques et addenda », inclus dans le CAD de l'OCDE, « Collecte de données et ressources pour les déclarants de données » (consulté le 21 octobre 2021) - en particulier les pp.60-61 du document principal ; et Annexe 11 de l'Addendum 1 ; et Annexe 17 de l'Addendum 2 : https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/data-collection-and-resources-for-data-reporters.htm.

58 En principe, si l'APD est liée de par sa nature, elle doit alors être déclarée comme liée et incluse dans le total de l'APD officiellement liée, et non dans notre estimation de l'APD liée de manière informelle. Cependant, la déclaration du statut lié de ces types d'APD n'est pas obligatoire, ce qui signifie que certaines transactions liées peuvent s'être glissées sans être détectées. Notre méthodologie garantit que de telles transactions sont toujours reconnues comme APD liée (tout en évitant également un double comptage, car nous déduisons la valeur totale des liens formels déjà déclarés au CAD à un stade ultérieur du processus).

59 Source : « Rapport 2020 sur la recommandation du CAD sur le déliement de l'APD », tableau A7: https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf.

60 Ibid.59.

61 Une autre différence plus technique est que la méthodologie précédente plafonnait l'estimation pour chaque pays au plus élevé de leur lien officiel et de leur lien informel estimé. Il s'agissait d'une approche extrêmement prudente, car il est parfaite-

ment possible qu'un membre du CAD ait des niveaux substantiels de liens officiels et informels. Dans les estimations du nouveau rapport d'Eurodad, un tel plafonnement n'a pas eu lieu. (Le risque de double comptage entre l'aide liée officiellement et de manière informelle, est traité par des ajustements du total des dépenses à risque, le cas échéant). Aucun plafonnement de ce type n'a été appliqué dans les estimations pour ce rapport.

62 Clay, Geddes et Natali, 2009, « Le déliement de l'aide : est-ce que çà marche ? » p.26: https://www.oecd.org/development/evaluation/dcdndep/44375975.pdf. Pour plus d'informations sur la justification de l'utilisation de cette estimation, voir Meeks, 2018, « Développement délié : libérer le pouvoir catalytique de l'aide publique au développement par le biais d'une action renouvelée sur le déliement », Eurodad, p. 14: https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net/eurodad/pages/505/attachments/original/1590678519/Unleashing_the_catalytic_power_of_Official_Development_Assistance_through_renewed_action_on_untying.pdf?1590678519.

63 Ibrahim Hassan Yassin, « L'aide liée et la valeur réelle de l'aide étrangère : le cas du Soudan », The Pakistan Development Review, 1991, http://www.pide.org.pk/pdf/PDR/1991/Volume2/189-206.pdf.

64 It is referenced in this article, for instance (in the section titled 'thresholds'): Paddy Carter/CGD, 2017, 'Solving the private sector imbroglio' (accessed 20 October Il est référencé dans cet article, par exemple (dans la section intitulée « seuils ») : Paddy Carter / CGD, 2017, Résoudre l'imbroglio du secteur privé (consulté le 20 octobre 2021): https://www.cgdev.org/publication/solving-private-sector-imbroglio.

65 Ces points ne sont qu'un résumé et ne capturent pas toutes les exceptions et nuances des règles contenues dans les textes détaillés.

66 L'Arrangement a été régulièrement mis à jour, de sorte que certaines des dispositions mentionnées ici ont été ajoutées ou améliorées après 1978.

67 Organisation de coopération et de développement économiques Direction du commerce et de l'agriculture, 2021 [dernière mise à jour], Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, pp.19-24 : https://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=tad/pg(2021)6.

68 CAD de l'OCDE, 1987, « Principes directeurs pour les financements associés et l'aide publique au développement liée et partiellement déliée », en particulier les paragraphes 9-13, 15, 17, 18. Les principes directeurs sont reproduits dans le cadre de l'annexe 17 des directives du CAD de l'OCDE sur les rapports statistiques, consulté le 21 octobre 2021): https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2020)44/ADD2/FINAL/en/pdf.

69 En gros, ceux dont la valeur est supérieure à 50 millions de DTS.

70 Veuillez noter cependant, que bien que les appels d'offres internationaux soient une alternative à l'aide liée officiellement, ils peuvent toujours être un véhicule pour l'aide liée de manière informelle, en raison des obstacles qu'ils présentent souvent pour les fournisseurs des pays du Sud. Ceci est discuté plus en détail dans Ellmers, 2011, « Comment la dépenser : des passations de marché intelligentes pour une aide plus efficace », Eurodad, eg, p.15: https://www.un.org/en/ecosoc/newfunct/pdf/luxembourg_eurodad-how_to_spend_it.pdf.

71 CAD de l'OCDE, 1992, « Nouvelles mesures dans le domaine de l'aide liée », en particulier les paragraphes 2, 9, 10, 12. Les nouvelles mesures sont reproduites dans le cadre de l'annexe 17 des directives du CAD de l'OCDE sur les rapports statistiques, consulté le 21 octobre 2021): https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2020)44/ADD2/FINAL/en/pdf.

72 Recommandation initialement approuvée en 2001, amendée par la suite quatre fois.

73 C'est-à-dire ceux qui ne peuvent emprunter qu'à l'Association internationale de développement du Groupe de la Banque mondiale et non à d'autres parties du Groupe de la Banque mondiale.

74 CAD de l'OCDE, 2018, « Recommandation sur le déliement de l'APD », en particulier les paragraphes 8, 17, 18, 19. 2021): https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2020)44/ADD2/FINAL/en/pdf.

75 ONU, 2002, « Consensus de Monterrey sur le financement du développement », paragraphe 43, puce 2 : https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A_CONF.198_11.pdf.

76 « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide », 2005, paragraphes 30 et 31, et indicateurs 5b et 8: https://read.oecd-ilibrary.org/development/paris-declaration-on-aid-effectiveness_9789264098084-en#page1.

77 « Programme d'action d'Accra », 2008, paragraphes 15 et 18 : https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/AccraAgendaAaction-4sept2008-FINAL-ENG_16h00.pdf.

78 « Déclaration du partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement », 2011, paragraphes 18(e) et 19: https://www.oecd.org/dac/effectiveness/49650173.pdf.

79 Consultez le tableau de bord de surveillance du PMCED sur https://dashboard.effectivecooperation.org/viewer.

80 ONU, 2015, « Programme d'action d'Addis-Abeba », paragraphe 58 : https://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf.

81 Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, 2016, « Document final de Nairobi », paragraphes 9(c), 43(g), 43(h): https://www.effectivecooperation.org/system/files/2020-05/Nairobi-Outcome-Document-English.pdf.

82 OECD DAC, '2020 Report on the DAC Recommendation on Untying ODA', Table A9: https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf.

83 Source: '2020 Report on the DAC Recommendation on Untying ODA', Table A7: https://one.oecd.org/document/DCD/DAC(2020)54/FINAL/en/pdf.

84 Ibid.59.

85 A further more technical difference is that the previous methodology capped the estimate for each country at the higher of their formal tying, and their estimated informal tying. This was an extremely cautious approach, since it is perfectly possible that a DAC member would have substantial levels of both formal and informal tying. In the estimates for the new Eurodad briefing, no such capping has taken place. (The risk of double counting between formal and informal tying is dealt with through adjustments to the total spend at risk, where relevant). No such capping has been applied in the estimates for this briefing.

86 Ibrahim Hassan Yassin, 'Aid-Tying and the Real Value of Foreign Assistance: The Case of Sudan', The Pakistan Development Review, 1991, http://www.pide.org.pk/pdf/PDR/1991/Volume2/189-206.pdf.

87 It is referenced in this article, for instance (in the section titled 'thresholds'): Paddy Carter/CGD, 2017, 'Solving the private sector imbroglio' (accessed 20 October 2021): https://www.cgdev.org/publication/solving-private-sector-imbroglio.

88 These points are a summary only, and do not capture all the exceptions and nuances of the rules contained within the detailed texts.

89 The Arrangement has been regularly updated, so some of the provisions mentioned here were added or enhanced after 1978.

90 Organisation for Economic Cooperation and Development Trade and Agriculture Directorate, 2021 [latest update], Arrangement on officially supported export credits, pp.19-24: https://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=tad/pg(2021)6.

91 OECD DAC, 1987, 'Guiding principles for Associated Financing and tied and partially untied Official Development Assistance', particularly paragraphs 9-13, 15, 17, 18. (The Guiding principles are reproduced as part of Annex 17 to the OECD DAC's Statistical Reporting Directives, accessed 21 October 2021): https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2020)44/ADD2/FINAL/en/pdf.

92 Broadly, those with a value of more than SDR 50 million.

93 Note, however, that while International Competitive Bidding is an alternative to formal tying, it can still be a vehicle for informal tying, due to the barriers that it often presents to suppliers in the global south. This is discussed further in Ellmers, 2011, 'How to spend it: smart procurement for more effective aid', Eurodad, eg, p.15: https://www.un.org/en/ecosoc/newfunct/pdf/luxembourg_eurodad-how_to_spend_it.pdf.

94 OECD DAC, 1992, 'New measures in the field of tied aid', particularly paragraphs 2, 9, 10, 12. (The new measures are reproduced as part of Annex 17 to the OECD DAC's Statistical Reporting Directives, accessed 21 October 2021): https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2020)44/ADD2/FINAL/en/pdf.

95 Recommendation originally agreed in 2001, subsequently amended four times.

96 That is, those only eligible to borrow from the World Bank Group's International Development Association and not from other parts of the World Bank Group.

97 OECD DAC, 2018, 'Recommendation on untying ODA', particularly paragraphs 8, 17, 18, 19. (The Recommendation is included in Annex 17 to the OECD DAC's Statistical Reporting Directives, accessed 21 October 2021): https://one.oecd.org/document/DCD/DAC/STAT(2020)44/ADD2/FINAL/en/pdf.

98 UN, 2002, 'Monterrey Consensus on Financing for Development', paragraph 43, bullet 2: https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A_CONF.198_11.pdf.

99 'Paris Declaration on Aid Effectiveness', 2005, paragraphs 30 and 31, and indicators 5b and 8: https://read.oecd-ilibrary.org/development/paris-declaration-on-aid-effectiveness_9789264098084-en#page1.

100 'Accra Agenda for Action', 2008, paragraphs 15 and 18: https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/AccraAgendaAaction-4sept2008-FINAL-ENG_16h00.pdf.

101 'Declaration of the Busan Partnership for Effective Development Cooperation', 2011, paragraphs 18(e) and 19: https://www.oecd.org/dac/effectiveness/49650173.pdf.

102 See the GPEDC's Monitoring Dashboard at https://dashboard.effectivecooperation.org/viewer.

103 UN, 2015, 'Addis Ababa Action Agenda', paragraphe 58 : https://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf.

104 Global Partnership for Effective Development Cooperation, 2016, 'Nairobi Outcome Document', paragraphs 9(c), 43(g), 43(h): https://www.effectivecooperation.org/system/files/2020-05/Nairobi-Outcome-Document-English.pdf.

eurodad

european network on
debt and development

Contact

Eurodad
Rue d'Edimbourg 18-26
1050 Brussels
Belgium

Tel: +32 (0) 2 894 4640

www.eurodad.org

facebook.com/Eurodad
twitter.com/eurodad